

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 19 Juin 2014 - 21 Chaâbane - N° 637 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-LIBAN-ONU

**L'Algérie appelle la communauté internationale à une «plus grande mobilisation» en faveur du Liban**

Page 24

ALGERIE-FRANCE

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE «Les relations algéro-françaises connaissent un renouveau spectaculaire»

Page 5

**ÉNERGIE Signature d'une déclaration d'intention pour une coopération entre l'Algérie et la Russie**

Page 5



**La fin du calvaire pour des milliers de familles**

Un premier quota de 25 000 logements sociaux-locatifs sera distribué à Alger en priorité aux familles des bidonvilles et des immeubles menaçant ruine (IMR), en plusieurs phases à partir de samedi, a déclaré mercredi le wali Abdelkader Zoukh, précisant que la wilaya a recensé 72 000 habitations précaires. La wilaya compte réceptionner un quota supplémentaire de 11 000 logements

sociaux-locatifs avant la fin de l'année en cours, sur un programme de 84 000 unités destinées à la lutte contre l'habitat précaire à Alger, a précisé M. Zoukh à l'ouverture des travaux d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au vote du budget supplémentaire 2014. Pour que les opérations de recasement, qui seront inaugurées samedi à Birtouta, se déroulent dans le

calme, le wali a demandé aux élus locaux d'approcher, dès mercredi soir, la population et de l'assurer que tout le monde aura au fur et à mesure son logement. «Nous avons demandé au ministère des Affaires religieuses que les prêches du vendredi soient consacrés à cette question en disant aux citoyens qu'ils seront tous relogés mais pas le même jour», a-t-il encore révélé.

Page 24

LE PR ISMAIL BENKAIDALI, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DERMATOLOGIE (SAD) INVITÉ DU FORUM DE **DK NEWS**

**70 % DES ADOLESCENTS SOUFFRENT DE L'ACNÉ**

Pages 6-7



**PRISE EN CHARGE DES DÉPLACÉS AFRICAINS**  
**Mise en place prochaine d'un nouveau mécanisme**

Page 8

**SANTÉ**

**Minceur**  
Jamais de régime sans protéines !

Pages 12-13

**CULTURE**  
Journées nationales du théâtre pour enfants à Boudouaou

**FOOTBALL**

**MATCH GALA REAL MADRID-CLUB ALGÉRIEN**  
**Une question de... date**

Page 21

**TIPASA**

**Le citoyen atteint de coronavirus quitte l'hôpital de Koléa, après s'être rétabli**

Page 10

**Météo**► **Régions Nord : 29° à Alger**

Temps dégagé à partiellement voilé avec foyers orageux notamment vers l'intérieur Est. Les vents seront modérés à faibles. La mer sera peu agitée.

► **Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

Temps voilé à nuageux avec évolution orageuses pouvant occasionner localement quelques pluies vers l'Extrême sud le Sahara oriental et les Oasis. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locale.

**Necib à Saïda**

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda.

**SAMEDI À SÉTIF****Conférence régionale des cadres de l'ANR**

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, présidera samedi 21 juin à 10h à la salle des conférences du parc d'attraction de Sétif, une conférence régionale des cadres des wilayas de l'Est.

**PLJ****Mohamed Saïd samedi à Djelfa**

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), M. Mohamed Saïd, animera un meeting populaire samedi 21 juin à partir de 10h, à la maison de la culture Tahar-Bélaïk de la ville de Mésaâd, wilaya de Djelfa.

**DEMAIN À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 2****Séminaire sur Sigmund Freud**

L'université d'Alger2 en collaboration avec l'ambassade d'Autriche organisera samedi 19 juin à 8h30 à l'université d'Alger2, Bouzaréah, un séminaire sur Sigmund Freud, père de la psychanalyse.

**LUNDI AU MERCURE**  
**Rencontre sur les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques**

L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) organisera lundi 23 juin à 10h à l'hôtel Mercure, un «Media Training» au profit des journalistes qui portera sur les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques en Algérie. Cette première rencontre permettra d'aborder avec les représentants des médias la croissance de cette filière industrielle ces dernières années, les difficultés qu'elle rencontre ainsi que l'espoir qui anime les professionnels du secteur de bâtrir une industrie pharmaceutique performante, moderne et qui puisse être à la hauteur des enjeux de demain.



	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	25°	20°
Annaba	25°	17°
Béjaïa	26°	18°
Tamanrasset	37°	25°

**Horaires des prières**

Mercredi 18 chaâbane 1435

Fajr	03:37
Dohr	13:20
Asr	16:41
Maghreb	20:13
Isha	21:54

**SAMEDI AU FORUM DE DK NEWS**  
**Conférence-débat sur la situation de la radiothérapie en Algérie**

Le Forum de DK News accueillera samedi 21 juin à 10h30 les professeurs Aïcha Djemaâ, chef de service radiothérapie au CHU Ben Badis (Constantine), Kamel Bouzid, chef du service oncologie, Centre Pierre et Marie-Curie, CHU Mustapha Pacha, Mohamed Oukal, chef du service oncologie Beau Fraisier (unité du CHU Béni Messous), Kada Boualga, chef du service radiothérapie au CHU Frantz-Fanon (Blida) et le docteur Mehdi Bouzidi, directeur du centre privé «Athéna» de radiothérapie à Constantine, pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif à la situation de la radiothérapie en Algérie. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



de radiothérapie à Constantine, pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif à la situation de la radiothérapie en Algérie. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**DEMAIN AU COMPLEXE DU 8 MAI-45 (SÉTIF)**  
**Finales du championnat national sport et travail**

Le complexe du 8-Mai 1945 de Sétif, abritera demain vendredi 20 et samedi 21 juin, les finales du championnat national sport et travail. Plusieurs associations sportives sont attendues à ce rendez-vous auquel prendra part l'équipe de handball (détentrice du championnat national de la wilaya d'Alger pour la saison 2012-2013) de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). L'ouverture est programmée pour demain matin à partir de 8h.

**DEMAIN À LA SALLE IBN ZAYDOUN**  
**Concert de cheikh Salim Fergani**

Dans le cadre du Festival de la littérature et du livre de jeunesse (Filev 2014), l'artiste cheikh Salim Fergani, animera un concert demain vendredi 20 juin à 20h à la Salle Ibn Zaydoun, Office Riadh El Feth.

**DEMAIN AU VILLAGE DE TIFRIT NÎT OUMALEK (T-O)****Journée de dépistage et de sensibilisation sur le diabète**

L'Association religieuse Sidi M'hamed Oumalek, le club sportif amateur et le comité du village Tifrit Nait Oumalek (Tizi-Ouzou), l'association culturelle Assirem en collaboration avec l'association pharmavénir en partenariat avec les laboratoires Acon, organisent une journée de dépistage et de sensibilisation sur le diabète demain vendredi 20 juin à partir de 9h à la Zaouïa de

**► SAMEDI AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE****Journée d'information sur les hydrocarbures**

Le ministère de l'Energie organisera, au profit des journalistes de la presse nationale, samedi 21 juin une journée d'information sur les hydrocarbures.

Cette journée, dont l'objectif est de vulgariser les différentes activités liées aux hydrocarbures notamment les hydrocarbures non conventionnels, sera suivie le dimanche 22 juin par une visite sur un site.

**► DU 20 JUIN AU 3 JUILLET À DAR ABDELTIF****Exposition de photos de Marine Lebrun**

Pour sa première résidence photo de la saison 2013/2014, l'Agence pour le rayonnement culturel accueille, à Dar Abdeltif, l'artiste photographe, Marine Lebrun, du 20 juin au 3 juillet 2014. Marine Lebrun pose un regard nouveau sur la ville d'Alger.

Cette photographe parisienne d'origine algérienne s'est rendue en Algérie pour la première fois en juillet 2012. Parti à la découverte de sa famille, l'artiste a été frappée par l'architecture d'Alger.

# RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## Le Front du changement rejette un article «confus» sur la parité homme-femme

Le président du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra, a rejeté, mercredi à Alger, dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, l'article «confus» sur la parité homme-femme dans le cadre sociétal et familial, contenu dans l'avant-projet de la Constitution.

«Le FC rejette un article confus contenu dans l'avant-projet de la Constitution relatif à la parité homme-femme dans le cadre sociétal et familial», a indiqué M. Menasra dans une déclaration à la presse au sortir de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, chargé de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle, Ahmed Ouyahia.

Il a fait observer que son parti tolère cette parité dans l'exer-

cice des activités politiques, dans le but de promouvoir les droits politiques de la femme et d'augmenter ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues, mais il rejette que cette parité soit généralisée dans le cadre sociétal et familial.

Il a expliqué que l'article en question est en «contradiction» avec les préceptes de l'islam car, a-t-il dit, il place sur un «pied d'égalité» l'homme la femme dans tous les domaines.

Evoquant les consultations po-

litiques, il a indiqué avoir «apprécié» l'initiative «consensuelle» de ces consultations bilatérales, lesquelles devraient être conclues par une conférence dont les conclusions aboutiront à une synthèse «réfléchissant les résultats d'un dialogue national», a-t-il suggéré.

Le président du FC a également expliqué avoir mis l'accent, dans ses propositions, sur la séparation des pouvoirs, estimant que le gouvernement «ne doit plus fonctionner par ordonnance».

Il a aussi appelé à l'indépendance la justice et à la «consécration de la démocratie» par la «protection des droits de l'opposition», soulignant, à ce propos, que les commissions parlementaires chargées des finances et des relations extérieures doivent être «présidées par l'opposition».

Dans le même sillage, le président du FC a suggéré d'instaurer



l'égalité en matière de représentativité du parlement au sein Conseil constitutionnel, à savoir deux membres de l'opposition et autant des partis majoritaires.

Il a, en outre, exprimé son «regret» que le parlement «n'ait aucun moyen de contrôler le gouvernement, notamment en ce qui concerne les emprunts financiers vis-à-vis de l'étranger», sou-

lignant que ces emprunts, autant que les grandes transactions financières «doivent être contrôlées par le parlement afin de s'attaquer à la base à toutes les formes de corruptions». M. Menasra a plaidé, d'autre part, pour la mise en place d'un haut conseil de la jeunesse visant à impliquer cette frange de la société dans l'édition d'un Etat démocratique».

## L'UCP propose une nouvelle Constitution pour le changement

La présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a suggéré, mercredi à Alger dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, une nouvelle «Constitution pour le changement».

«À l'UCP, on n'est pas content d'apporter des commentaires sur l'avant-projet de la Constitution, mais on a suggéré un projet d'une nouvelle Constitution intitulé «projet d'une Constitution de changement», a indiqué Mme Assoul dans une déclaration à la presse au sortir de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de révision

constitutionnelle. Elle a estimé qu'après un demi-siècle d'indépendance, «il est temps d'aller vers une nouvelle Constitution» qui répond, a-t-elle dit, aux «aspirations et préoccupations des Algériens», à savoir la consolidation des libertés individuelles et collectives ainsi que la séparation des pouvoirs».

Mme Assoul a ajouté que son parti a suggéré un Exécutif avec un chef du gouvernement issu de la majorité parlementaire, tout en renforçant les attributions du Parlement dans le cadre du contrôle de l'exécution du programme du gouvernement.

Dans le même sillage, la présidente de l'UCP a mis l'accent sur la «nécessité» d'aller vers l'indépendance du pouvoir judiciaire en assurant, a-t-

elle expliqué, au «haut Conseil de la justice, qui sera présidé par un juge élu et compétent, une autonomie financière et administrative».

Elle a également mis l'accent sur la «nécessité» de renforcer davantage le front interne du pays du fait de la situation aux frontières, appelant par ailleurs à la mise en place d'une économie productive où les ressources humaines doivent être réhabilitées et prises en compte.

Mme Assoul a également suggéré de mettre en place une «Maison de la fetwa», dirigée par des érudits, théologiens et spécialistes pour contrecarrer les apprentis mafius, soulignant aussi la nécessité d'ériger des institutions de contrôle et de régulation dans divers domaines.

## ABDELMALIK BOUDIAF CONFIRME : «La nouvelle loi sur la santé soumise au Parlement avant fin 2014»

La nouvelle loi sur la santé sera soumise au Parlement avant la fin 2014, a annoncé mardi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelfmalek Boudiaf. Le ministre, qui préside la clôture des travaux des assises nationales sur la santé, a annoncé l'installation prochaine de deux commissions: la première veillera au suivi de l'application des recommandations des assises et la deuxième à l'élaboration de la nouvelle loi sur la santé à la lumière de ces recommandations. Le ministre a souligné qu'il présenterait pour examen une copie de la première mouture du projet de loi sur la santé à tous les partenaires du secteur avant la fin de l'été. M. Boudiaf avait assisté à une rencontre avec les directeurs de wilaya de la santé pour écouter leurs préoccupations et évaluer le suivi des réformes engagées, au cours de laquelle les intervenants avaient relevé la disponibilité des médicaments et des vaccins dans toutes les régions du pays. A cette occasion, M. Boudiaf a donné des instructions fermes aux directeurs de la santé pour une bonne prise en charge des citoyens notamment durant le Ramadhan. Il a, d'autre part, appelé au renforcement de l'hygiène et à l'intensification des campagnes de sensibilisation, outre la lutte contre les décharges sauvages proches des agglomérations. Lors d'une conférence de presse animée au terme de la rencontre, M. Boudiaf a insisté sur l'importance des assises nationales sur la santé qu'il a qualifiées de plate-forme pour la nouvelle loi sur la santé. Les questions des journalistes ont essentiellement porté sur les activités complémentaires et le service civil.

Ces deux questions seront définitivement tranchées dès que les acteurs du secteur parviendront à un consensus, a affirmé le ministre.

## L'installation de la commission de préparation du congrès à l'ordre du jour de la session du CC du parti FLN

L'installation de la commission de préparation du 10<sup>e</sup> congrès du parti du Front de libération nationale (FLN) figurera parmi les points à l'ordre du jour de la session ordinaire du comité central (CC), prévue mardi prochain à Alger.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire national chargé de la communication du parti, Saïd Bouhedia, a affirmé mercredi que la session sera marquée par l'«installation des membres de la commission nationale chargée de la préparation du congrès ordinaire, le débat des propositions du parti liées au projet d'amendement de la Constitution et la présentation du rapport financier».

Il a indiqué que les préparatifs de la session se dérou-

laient «normalement» en présence de l'ensemble des membres qui jouissent du droit de participation».

D'autre part, M. Bouhedia a précisé que le parti œuvrera au «resserrement des rangs au sein du parti», soulignant que les membres du CC «sont tout à fait conscients de la conjoncture actuelle et disposés à faire réussir cette session tout en s'employant au resserrement des rangs et à la prise en charge des questions en suspens afin de pouvoir tenir le congrès dans un cadre responsable».

L'objectif qui anime tout un chacun est d'«asseoir les bases qui permettent au parti FLN de préserver sa place en tant que première force sur la scène politique nationale».

## APN

### Clôture d'une session de formation sur «les types de leadership»

La session de formation sur «les types de leadership et les modalités de formation d'un groupe de travail» organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) au profit des députés et certains dirigeants politiques a pris fin mercredi à l'APN. «La session de formation s'inscrit dans le cadre d'une

série de sessions similaires organisées au profit de plusieurs secteurs, dont celui de l'Information dans l'objectif de «renforcer la capacité des députés à s'acquitter de leur rôle en tant que parfaits représentants du peuple», a indiqué la vice-présidente de l'APN chargée de la formation, Salima Othmani, qui

intervenait au terme de la remise des attestations.

Les principaux objectifs de cette formation, lancée le 9 juin dernier, consistent à «inculquer aux concernés les techniques de leadership et à développer leurs capacités personnelles».

Elle vise également «à inciter

les députés et dirigeants politiques à développer leur capacité à établir des relations positives et à développer l'esprit d'équipe au sein du groupe pour réaliser les objectifs tracés».

La formation qui a profité à quelque 40 députés et dirigeants politiques a porté sur «les dimensions du comportement

humain et les différents modes de réflexion».

«Les critères pris en compte lors de la définition de la mission d'un groupe de travail donné et du choix des individus devant former une équipe», ont été mis en avant lors de cette session.

APS

## Sortie de la 20<sup>e</sup> promotion des élèves-officiers de l'ESTA



Une cérémonie de sortie de la 20<sup>e</sup> promotion des élèves officiers d'active des cycles d'ingénierat et de Licence a eu lieu mercredi à l'Ecole supérieure des techniques aéronautiques (Est) de Dar El Beida (Alger). La promotion du cycle Ingénierat compte plusieurs spécialités dont l'armement aéronautique, la structure et la propulsion et la télécommunication. La promotion du cycle Licence compte également des spécialités dont l'avionique et la structure et la propulsion. La cérémonie de sortie de promotion a été présidée par le commandant des Forces aériennes, le général-major Abdekader Lounès, en présence de généraux-majors, de généraux et d'officiers supérieurs des différents services et directions de l'Armée nationale populaire. Le général-major Abdekader Lounès a remis les grades et diplômes aux majors de cette promotion baptisée du nom du martyr de la glorieuse guerre de Libération Farah Youcef tombé au champ d'hon-

neur en 1961. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le commandant de l'Est a appelé les élèves-officiers diplômés à « continuer sur cette lancée, en veillant au respect des lois et règlements et en faisant preuve de dureté, d'honnêteté, d'abnégation et d'un haut sens des responsabilités lors de l'accomplissement de leurs missions pour l'intérêt supérieur de la Nation ».

Né en 1934 à Milia (Jijel), Farah Youcef rejoint les rangs de l'ANP en 1955. Il est désigné ensuite, officier chargé de la région d'Aïn Abid (Constantine). Il prit part aux attaques du nord constantinois en 1955 ainsi qu'à d'autres batailles, en étant chargé d'apporter des armes, d'organiser les troupes et de trouver des refuges pour les moudjahidines. En 1961, il est tombé au champ d'honneur dans le village d'Aïn Abid. La cérémonie de sortie de cette promotion a été sanctionnée par une parade militaire. La famille du Chahid Farah Youcef a été distinguée par le général-major Abdekader Lounès.

Les élèves-officiers ont reçu « un enseignement en sciences sociales, en techniques de l'information et de la communication, en langues vivantes, en informatique et en gestion, afin d'être au diapason des développements survenus dans le système de formation de l'ANP », a-t-il rappelé, soulignant qu'ils ont reçu une formation « militaire et scientifique » pour être opérationnels au niveau des différentes unités

## Sortie de 5 promotions de l'Ecole d'application du transport et de la circulation de Tlemcen

Une cérémonie de sortie de cinq promotions d'officiers et de sous-officiers de l'Ecole d'application du transport et de la circulation de Tlemcen a été présidée, mercredi, par le chef de la deuxième région militaire, le général-major Said Bey, en présence des autorités militaires et civiles de la wilaya.

Les cinq promotions sortantes sont la 4<sup>e</sup> session de perfectionnement, la 19<sup>e</sup> session d'application, la 27<sup>e</sup> session du brevet militaire professionnel 2 (BMP 2), la 54<sup>e</sup> session du brevet militaire professionnel 1 (BMP 1) et la 31<sup>e</sup> session du certificat militaire professionnel (CMP 2), baptisées au nom du Chahid Hassaine Mustapha connu sous le nom de « Abdelloumouen ».

Dans une allocution, le commandant d'école, le colonel Mohamed Naâlâmame a rappelé les grands axes de la formation au sein de cet établissement, mettant en exergue la qualité des études et formations dispensées par des enseignants et des formateurs de haut niveau, « ce qui permettra à ces promotions sortantes d'accomplir leurs missions de manière professionnelle ».

Après inspection des promotions sortantes par le chef de la 2<sup>e</sup> Région militaire et la remise de diplômes aux majors de promotions dont un officier de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), une parade militaire a été exécutée par les officiers et les sous-officiers sortants.

La cérémonie a été également marquée par l'organisation de portes ou-

vertes sur cette école militaire baptisée au nom du Chahid Louadj Mohamed dit « Commandant Ferradj », où l'assistance a été informée des différentes formations et missions allouées à cet établissement et les sessions de perfectionnement et de recyclage organisées au profit des officiers et sous-officiers spécialisés dans l'arme du transport.

La famille du Chahid Hassaine Mustapha, présente à cette cérémonie, a été également honorée par le chef de la 2<sup>e</sup> Région militaire.

Né le 12 août 1927 au village d'Ouled Ali, dans la commune de Souahlia, daira de Ghazaouet (Tlemcen), dans une famille modeste, Hassaine Mustapha a travaillé, dès son jeune, comme fellah avec son père puis comme ouvrier au port de Ghazaouet avant de rallier le Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1947 et partir ensuite en France pour rejoindre Le Comité révolutionnaire de l'unité et de l'action (CRUA).

En 1955, il participe à une opération d'introduction des armes au pays avec des compagnons dont le colonel Abbès et le capitaine Taleb Abdelwahab et prit part à des actes de sabotage ciblant des fermes de colons et des routes menant à des camps de l'occupant.

Il livra, également avec des compagnons d'armes, plusieurs batailles contre les forces de l'armée coloniale dont celle de Bouzedjar où il tomba au champ d'honneur vers la fin de l'année 1957.

APS

## LA CÉRÉMONIE À ÉTÉ PRÉSIDÉE PAR LE GÉNÉRAL MAJOR AHMED BOUSTEILA Inauguration du nouveau siège du 5ème commandement régional de la Gendarmerie nationale à Constantine



Le nouveau siège du 5ème commandement régional de la Gendarmerie nationale, réalisé à la sortie sud d'Ali-Mendjeli (Constantine), a été inauguré mercredi par le général-major Ahmed Bousteila, commandant de ce corps constitué. Accompagné d'une importante délégation composée d'officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale, le général-major Bousteila a procédé à la mise en service officielle de ce nouveau siège qui remplace l'ancienne structure située au quartier d'El Mansourah, et dont les locaux n'étaient plus adaptés au processus de modernisation de ce corps. Composé de plusieurs blocs, de structures de soutien, d'un lotoissement de près de 600 logements d'astreinte et de tous les équipements d'accompagnement nécessaires (salle de conférence, piscine, salle omnisports, entre autres), cette nouvelle infrastructure, lancée en travaux en 2007, a nécessité un investissement de 6,3 milliards de dinars, ont souligné les responsables de l'entreprise nationale GESI-BAT, chargée du projet.

• Le général-major Bousteila a également inauguré le centre régional des opérations, construit dans l'enceinte de ce nouveau siège, avant d'inspecter le chantier du lot « logements d'astreinte » où les travaux tirent à leur fin.

Le nouveau centre régional des opérations est doté d'un matériel de télécommunication ultramoderne (réseau intranet et équipement de communication sans fil de dernière génération) pour optimiser les interventions de terrain, a souligné le colonel Badaoui Guir, directeur de la télématic au commandement de la Gendarmerie nationale, plusieurs questions en rapport, entre autres, avec le renforcement de la sécurité aux frontières, la lutte contre les diverses formes de criminalité, le renforcement du potentiel humain, l'équipement et la réadaptation des effectifs du corps.

Le général-major Bousteila a présidé, au terme de sa tournée, une réunion à huis clos avec les cadres régionaux au cours de laquelle devaient être traitées, selon le lieutenant-colonel Abdellahid Kerroud, responsable de la communication au commandement de la Gendarmerie nationale, plusieurs questions en rapport, entre autres, avec le renforcement de la sécurité aux frontières, le lutte contre les diverses formes de criminalité, le renforcement du potentiel humain, l'équipement et la réadaptation des effectifs du corps.

## Seize nouveaux postes avancés dotés de système de vidéosurveillance de pointe pour Tébessa

La wilaya de Tébessa vient d'être dotée de 16 postes avancés équipés d'un système de vidéosurveillance de pointe devant permettre une surveillance optimale de la bande frontalière Est, a indiqué, mercredi à Constantine, le colonel Badaoui Guir, directeur de la télématic au commandement de la Gendarmerie nationale. Intervenant lors d'une conférence de presse, en marge de la visite du général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale, l'officier Guir a indiqué que le matériel de vidéosurveillance affecté à ces postes avancés « transmettra, de nuit, des images vidéo par infrarouge jusqu'à une distance de 300 km ». Il a également indiqué que l'utilisation de ce système de vidéosurveillance permettra également « une meilleure orientation des patrouilles de contrôle ». La réalisation de ces postes d'observation avancés s'inscrit dans le cadre du

plan opérationnel du commandement de la Gendarmerie nationale visant à renforcer davantage la protection des frontières », a ajouté le responsable de la direction de la télématic. De son côté, le directeur de la sécurité publique auprès du commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed-Tahar Bennââmane, a précisé qu'en plus des mesures de sécurisation des frontières, les dispositifs d'intervention sont « continuellement adaptés pour permettre un renforcement efficace de la sécurité dans ces zones sensibles (frontières) ». Estimant que les défis auxquels fait face l'Algérie à ses frontières ont des répercussions directes sur la sécurité publique, le colonel Bennââmane, a ajouté que le commandement de la Gendarmerie nationale œuvre « sans relâche » pour assurer une sécurité maximale aux frontières du pays.

## BATNA

### Un sous-groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale inauguré à Barika

Un sous-groupement d'intervention réunissant plusieurs unités de la Gendarmerie nationale, le premier à être opérationnel en Algérie, a été inauguré mercredi à Barika (Batna) par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila. Ce sous-groupement, dont le général-major Bousteila a visité l'ensemble des structures, s'étend sur 238 000 m<sup>2</sup>, dont 21 900 de surface bâtie. L'infrastructure, dotée d'une AP (Autorisation programme) de 2,150 milliards de dinars, regroupe, entre autres, un siège de compagnie, une brigade territoriale, des unités d'intervention et une section de sécurité routière, en plus d'un stade, d'une piscine, des logements d'astreinte et de célibatoriums, a expliqué le lieutenant-colo-

nel Abdellahid Kerroud, responsable de la communication au sein du commandement de ce corps constitué. Soulignant que la Gendarmerie nationale assure une couverture sécuritaire « dans 95 % du territoire de la wilaya de Batna, en élevant à porter ce taux à 100 % », le même officier a fait savoir que des sous-groupements analogues sont en construction dans d'autres wilayas

# CLAUDE BARTOLONE, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE : «Les relations algéro-françaises connaissent un renouveau spectaculaire»

**Le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, a affirmé hier à Paris que la relation bilatérale entre son pays et l'Algérie a connu un «renouveau spectaculaire» auquel la diplomatie parlementaire ne cesse de contribuer.**

«Notre relation bilatérale a connu, c'est indiscutable, un renouveau spectaculaire», a-t-il déclaré à l'ouverture de la Deuxième session de la Grande Commission France-Algérie, rappelant que depuis la visite à Alger du président Hollande, en décembre 2012, on a déjà pu compter quatorze visites ministérielles françaises en Algérie.

Le responsable français a estimé que le Comité intergouvernemental de Haut niveau qui s'est mis en place, dans le sillage de ces visites, a pu accompagner cette «nouvelle dynamique avec la rigueur qui se doit».

Évoquant la dernière visite à Alger du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, il a affirmé qu'elle a permis le lancement d'un «dialogue stratégique» franco-algérien, indispensable, selon lui, pour relever les défis sécuritaires et économiques posés par la conjoncture actuelle.

Revenant aux thèmes retenus pour cette 2<sup>e</sup> session parlementaire, à savoir la coopération en matière de formation et de recherche scientifique, et les politiques à mener pour lutter contre le chômage des jeunes, il a illustré, par deux chiffres, l'importance de l'enjeu et l'étrôsse de la coopération dans ce domaine, signalant que 23.000 étudiants algériens suivent un cursus en



France (la communauté étudiante algérienne en France est la troisième plus importante en nombre) et que 650 accords lient les établissements d'enseignement supérieur des deux pays.

Selon le responsable français, l'enveloppe bilatérale consacrée par la France à sa coopération avec l'Algérie en matière d'enseignement supérieur et de recherche est la «plus importante au monde».

Co-président l'ouverture des travaux de cette session, le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed-Larbi Ould-Khelifa, a affirmé que l'intensification des visites officielles entre responsables des deux pays dénote de l'existence d'un dialogue «serein et responsable» entre les deux pays et leurs Parlements.

«Ce dialogue vise à donner une nouvelle dynamique à nos relations et à conférer de la consistance à la coopération bilatérale», a-t-il précisé, souhaitant que cette consistance prenne en ligne de compte le poids de l'historique de deux pays, à travers une «lecture objective d'un passé dououreux dont les responsabilités doivent être assumées».

Aux yeux de M. Ould Khelifa, cela donnera une vraie impulsion aux liens et relations actuels. «Nous sommes convaincus que cela permettra plus de

rapprochement et la construction d'un avenir basé sur la confiance renouvelée entre nos deux pays et nos deux peuples», a-t-il affirmé.

Se félicitant de la tenue de cette session, M. Ould Khelifa a assuré que les deux parties se sont engagées pour développer un partenariat «exemplaire», basé sur l'équité, le respect mutuel, l'équilibre des intérêts et la solidarité, ce qui est, selon lui, l'essence même de la Déclaration d'Alger.

Il a, à cette occasion, rendu hommage à la Communauté nationale en France qui, a-t-il soutenu, est un «témoin vivant» des liens historique et de la dynamique des échanges entre les deux pays.

La Grande commission mixte France-Algérie a été installée en vertu d'un protocole-cadre signé entre les présidents des deux Assemblées le 21 janvier 2007 à Alger. Ce mécanisme vise à appuyer le dialogue politique, encourager les échanges entre les organes des deux Assemblées, suivre les relations politiques, économiques et socioculturelles bilatérales, promouvoir l'amitié algéro-française et la solidarité méditerranéenne au sein des deux Assemblées et contribuer à la promotion et au développement de la coopération bilatérale.

## MEDITERRANÉE

### L'Anima lance en 2014 un plan d'action pour la promotion des IDE en Algérie

L'Association euro-méditerranéenne des promoteurs de l'investissement (Anima) a lancé un plan d'action, en collaboration avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) pour promouvoir les investissements en Algérie, a annoncé mercredi le délégué général du réseau Anima, Emmanuel Noutary.

«Les priorités de ce plan d'action sont, notamment, de mobiliser les investissements en Europe à destination de l'Algérie et de renforcer la coopération euro-méditerranéenne», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'Anima en Algérie.

Dans ce cadre, le réseau

Anima dont l'Andi est membre et qui regroupe quatre-vingts agences gouvernementales en charge du développement économique de la Méditerranée, compte organiser plusieurs événements destinés à développer davantage les investissements en Algérie.

Il s'agit, outre l'Assemblée générale de l'Anima qui se tient en juin 2014 à Alger, d'un séminaire maghrébin sur l'élaboration de la stratégie pour les diasporas prévus en octobre prochain, de deux (02) master-classes pour jeunes entrepreneurs associant des mentors de la diaspora et d'une mission d'affaires Provence Côte d'Azur-Algérie sur la promotion des investissements et l'internationalisation des PME programmés

pour septembre 2014, a fait savoir le représentant d'Anima.

Selon lui, les enjeux sont de taille puisqu'il s'agit de capitaliser sur les investissements européens en Algérie «un pays, qui avec un grand potentiel économique, peut considérablement augmenter le volume des IDE».

«Le plan d'action de notre réseau vise le développement de nouveaux secteurs d'activité. Il y a un fort potentiel dans des secteurs encore peu développés», a affirmé ce responsable soutenant qu'en Algérie, les investissements étrangers sont focalisés sur l'Energie et les Télécoms.

«L'Algérie peut mieux faire et poursuivre sa courbe ascendante en matière d'investissements (...) ce pays a

enregistré des hausses significatives d'IDE ces dernières années dans une période où la tendance est à la baisse dans la région», a affirmé cet expert.

Par ailleurs, la règle 49/51% sur l'investissement étranger introduite dans la LF 2009, n'a pas eu d'impact à l'étranger, les investisseurs continuent d'être attirés par le marché algérien comme le montrent les statistiques de l'Anima et de l'Andi, a encore ajouté M. Noutary.

Il a ainsi, mis en exergue l'amélioration du climat des affaires, les effets bénéfiques des facilitations accordées aux investisseurs et la transition économique qui peuvent faire de l'Algérie, a-t-il poursuivi, «un pôle d'investissement de premier ordre dans la région».

## ÉNERGIE

### Signature d'une déclaration d'intention pour une coopération énergétique entre l'Algérie et la Russie

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi et son homologue russe, Alexander Novak ont signé à Moscou une déclaration d'intention pour la coopération entre les ministères de l'Energie des deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette déclaration vise à «asseoir les conditions adéquates pour consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, à promouvoir le développement de l'industrie pétrolière, gazière, électrique et de l'industrie des énergies renouvelables dans les deux pays et à approfondir les concertations algéro-russes», souligne la même source.

Les deux ministres s'étaient entretenus, auparavant, sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, M. Yousfi qui participe aux travaux du 2<sup>r</sup> Congrès mondial du pétrole dont les travaux prennent fin aujourd'hui à Moscou, a examiné avec son homologue russe «l'état des relations de coopération bilatérale dans le domaine énergétique et les perspectives de leur développement et leur renforcement», précise le communiqué. Se félicitant de «l'excellence de leurs relations, les deux ministres ont relevé «les opportunités d'investissement qui s'offrent aux compagnies russes pour nouer des relations de partenariat avec des sociétés algériennes notamment en pétrochimie, en exploration d'hydrocarbures et des énergies renouvelables, domaines dans lesquels la partie russe capitalise une expertise et un savoir-faire avérés». Les deux parties ont également abordé la situation générale du marché international des hydrocarbures et échangé des points de vue sur des questions d'intérêt commun dans le cadre du Forum des pays exportateurs de Gaz (FPEG).

### Le Cnes et l'Unicef conviennent de mettre en place un cadre de coopération

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babès, et le représentant de l'Agence des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Thomas Davin, ont convenu hier à Alger de mettre en place un cadre de coopération entre les deux institutions, selon un communiqué du Cnes. Ce cadre de coopération prendra ancrage dans des termes de référence spécifiant les mandats respectifs des responsables des deux institutions concernées, a précisé le Cnes dans son communiqué rendu public à l'issue de l'audience qu'a accordée M. Babès à M. Davin. Par ailleurs, les entretiens ont permis aux deux parties de «passer en revue les relations entre l'Algérie et le système des Nations unies et d'évoquer plus particulièrement les perspectives de coopération autour des questions inhérentes aux politiques sociales, notamment, celles dédiées aux enfants», selon la même source.

### Hadji Baba Ammi participe ce jour à Rabat au Forum de Crans Montana

Le ministre délégué chargé du Budget et de la Prospective, Hadji Baba Ammi, prendra part dès aujourd'hui à Rabat (Maroc) au Forum de Crans Montana, a indiqué hier un communiqué du ministère des Finances. Cette rencontre de quatre jours se tiendra sous le thème principal «Cap sur le Sud-Sud, plus qu'une stratégie, une nécessité», précise-t-on de même source. Le Forum de Crans Montana est une organisation internationale dont l'importance et le prestige sont établis depuis 1986. Il travaille à encourager la coopération internationale et la croissance globale tout en maintenant un haut niveau de stabilité, d'équité et de sécurité. Il s'agit également de favoriser les meilleures pratiques et d'assurer un dialogue global.

APS

LE PR<sup>ER</sup> ISMAIL BENKAIDALI, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DERMATOLOGIE (SAD) INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

TRAITEMENT DE L'ACNÉ :

# L'hormonothérapie doit faire l'objet d'un examen clinique approfondi

Le recours à l'hormonothérapie pour le traitement des formes d'acné modérées à sévères doit faire l'objet d'examens cliniques approfondis, pour éviter des cas de trombo-embolie (maladie cardiaque) chez les patients, a indiqué le président de la Société algérienne de dermatologie (SAD), le Pr Ismail Benkaidali.

«Le traitement de l'acné par des médicaments à base d'hormones tels que la Diane 35, dans les cas d'acné ne répondant pas aux traitements conventionnels, doit faire l'objet d'un examen clinique poussé», a précisé le P<sup>r</sup> Benkaidali, lors d'une conférence-débat, organisée au forum du quotidien DK News.

L'acné est une dermatose banale surveillant à la puberté, caractérisée par l'apparition de comédons et de lésions inflammatoires des follicules pilosébacés. Cette maladie se caractérise par des éruptions cutanées, de comédons (points noirs) et de kystes, dans les cas graves.

La dermatose peut aussi être héréditaire chez certaines familles présentant une hyper-séborée (excrétion excessive de sébum sur le visage, le dos, le bras et le thorax).

Le spécialiste a mentionné que les cas d'acné sont différents et qu'il faut personnaliser et adapter le traitement, pour chaque malade.

Il a ajouté à ce propos que lorsque les traitements locaux et les antibiotiques n'aboutissent pas à la disparition des boutons et kystes, des traitements à base d'hormones peuvent être prescrits. Pour ce faire, l'intervenant a averti des contre-indications de certains médicaments (Diane 35 et dérivés), qui ne doivent pas être prescrits chez les personnes ayant des antécédents cardiaques, obèses, fumeuses, souffrant d'hypertension artérielle et des varices. Le P<sup>r</sup> Benkaidali a toutefois noté que le bénéfice-risque de la Diane 35 est en faveur de sa prescription et qu'une commission ministérielle avait décidé de la maintenir sur le marché algérien. Concernant les formes d'acné très sévères, le spécialiste a évoqué un traitement plus radical nommé Isotétrinoïne, donné en dernier recours, lorsque les malades ne répondent pas aux autres formes thérapeutiques.

Le spécialiste a prévenu des risques liés à l'utilisation de ce médicament, à savoir des éventualités de troubles hépatiques, de dépression et de malformations des fœtus, chez les femmes enceintes. Il a donc insisté sur la nécessité d'associer ce traitement à un contraceptif pour éviter les grossesses chez les patientes et de faire des bains réguliers.

Le président de la SAD a recommandé aux personnes atteintes d'acné de se laver avec un savon surgras, de se protéger du soleil à l'aide de crèmes protectrices, d'éviter certains aliments sucrés et gras et d'utiliser des crèmes hydratantes.



## Environ 70 % des adolescents souffrent de l'acné

Environ 70 % des adolescents en Algérie souffrent de l'acné et doivent consulter un dermatologue pour éviter les séquelles physiques et psychologiques de cette maladie, a indiqué hier, le P<sup>r</sup> Ismail Benkaidali, chef de service dermatologie du CHU Mustapha Pacha (Alg.) et président de la Société algérienne de dermatologie (SAD).

«L'acné est fréquent chez les adolescents et touche environ 70 % d'entre eux. Cette maladie doit être traitée dès l'apparition des premiers boutons pour éviter les aggravations», a précisé le P<sup>r</sup> Benkaidali lors d'une conférence-débat au forum du journal DK News.

Il a également fait savoir que 20 % des consultations en dermatologie sont liés à l'acné, précisant que les boutons disparaissent dans 90 % des cas, lorsque le traitement est administré précocement.

L'acné est une maladie inflammatoire chronique due à un déséquilibre hormonal et est d'origine génétique. Elle se caractérise par l'apparition de points noirs et points blancs sur le visage qui s'aggravent en pustules.

L'exposition au soleil, la sueur, le stress et certains produits cosmétiques sont considérés comme des facteurs aggravants de cette pathologie.

Le P<sup>r</sup> Benkaidali a expliqué, à ce sujet, que l'acné présente plusieurs stades de sévérité et que le traitement varie en fonction du degré de gravité. Pour l'acné sévère des stades 3 et 4, un traitement hormonal est nécessaire

pour réguler l'excès de sécrétion de sébum, à l'origine de la maladie.

### L'effet Diane 35

Évoquant Diane 35, l'orateur affirmera que la commission européenne avait réévalué et confirmé son AMM au niveau européen, en accord avec tous les Etats membres.

Dans ce cadre, Diane 35 ne doit être utilisée qu'«après échec d'un traitement topique ou de traitements antibiotiques systémiques». Il doit en outre, «être contre-indiqué chez les patients ayant des antécédents de thrombose veineuse». Enfin, son utilisation «concomitante avec un autre contraceptif hormonal est contre-indiquée». Les bénéfices de Diane 35, un traitement contre l'acné du laboratoire Bayer, largement utilisé comme contraceptif oral, sont largement supérieurs aux risques pour «certaines populations de patientes», a estimé l'Agence européenne du médicament (EMA). Diane 35 est indiqué pour le traitement des acnés modérés à sévères liés à une sensibilité androgénique (avec ou sans séborrhée) et/ou un hirsutisme, chez la femme en âge de procréer. Sachant que Diane 35 est aussi une hormone contraceptive, elle ne doit pas être associée avec d'autres hormones contraceptives. Pour une meilleure utilisation de Diane 35, les précautions d'emploi ont été renforcées.

Selon le même spécialiste, il n'existe aucun lien entre l'alimentation, l'hygiène et l'acné. La prolifération des boutons est indépendante des facteurs exogènes, a-t-il affirmé.



## «Toutes les acnés ont leur traitement»

**L'acné est une maladie visible de la peau. Boutons rouges et points noirs apparaissent chez les sujets à peau grasse qui sécrète plus de sébum que nécessaire pour protéger la peau, les poils, les cheveux et les ongles.**

**O. Larbi**

L'acné est due à une hyperproduction de sébum. Le sébum s'accumule et forme des lésions rétentionnelles, une surinfection par des bactéries conduit à des lésions inflammatoires, est-il écrit dans la littérature médicale.

L'acné évolue par poussées et affecte principalement les adolescents, puisque plus de 70 % d'entre eux en sont victimes. Elle disparaît généralement avant l'âge de 20-25 ans.

Elle est toujours mal vécue, à un âge dit «difficile» ; certaines formes sont handicapantes socialement.

### Manifestations

Les manifestations cutanées de base de l'acné sont des comédons plus ou moins inflammatoires. Les comédons sont les classiques points noirs et les microkystes.

Le sébum retenu dans les pores s'infecte et provoque sous l'action des bactéries des inflammations qui évoluent sous forme de boutons purulents à la surface de la peau ou sous-cutané avec des nodules à 5 mm sous la peau.

«La peau est grasse et les lésions d'acné laissent des cicatrices définitives en cas de manipulations intempestives. Le visage est le plus souvent touché, puis le dos, le cou et le thorax peuvent être atteints.»

### Prévention

Le premier geste est l'hygiène. Il est conseillé d'utiliser des gels ou pains dermatologiques sans savon.

Les crèmes seront choisies en fonction de la qualité de la peau et il existe des «produits de camouflage ou de maquillage spécialement adaptés aux peaux



acnéiques et sont non-comédogènes.»

Les bains de soleil sont particulièrement dangereux pour les peaux acnéiques sous traitement, ils risquent de provoquer des réactions plus qu'indésirables, notamment une pigmentation des cicatrices.

Enfin, les lésions ne doivent pas être manipulées sous peine de provoquer des poussées inflammatoires et des surinfections.

### L'acné et les agents extérieurs

Les adultes et particulièrement les femmes peuvent également en souffrir sous l'influence de facteurs hormonaux notamment : on parle alors d'acné tardive.

Un bilan hormonal est parfois nécessaire, à la recherche d'une maladie endocrinienne ou hormonale sous-jacente

Certaines pilules contraceptives contiennent des progestatifs androgéniques qui peuvent être à l'origine de l'ap-

parition d'une acné tardive chez la femme. Une voix rauque, une pilosité excessive tendent vers une maladie endocrinienne.

Certains médicaments ou produits peuvent induire une acné, la cortisone ou certains épileptiques ou encore des crèmes comedogènes.

D'autres affections comme la rosacée ou les folliculites infectieuses peuvent aussi être confondues avec l'acné.

On pense que l'acné est intégrante de l'adolescence : «Hab Ech'beb». La consultation auprès d'un spécialiste permet d'évaluer correctement la nature des inflammations, des lésions et de prescrire les traitements efficaces qui permettent d'améliorer les symptômes souvent mal vécus par l'adolescent.

La personne à peau grasse doit consulter dès l'apparition des premiers comédons. «L'interrogatoire (antécédents familiaux, poussées...) et l'examen clinique des lésions suffisent à faire le diagnostic.» Les signes cliniques d'hyper androgénie orientant vers une maladie hormonale, le médecin pourra dans ce cadre prescrire des bilans et des échographies d'organes ciblés.

### Traitements

Le traitement médicamenteux proposé est le plus souvent long et fait appel à des traitements d'attaque et de fond, sous forme locale et/ou générale en fonction de la sévérité de l'acné.

«Des antibiotiques au long cours sont souvent nécessaires dans la prise en charge de l'acné, de même que certains médicaments comme l'isotétrinoïne dont l'emploi est très strict (contraception obligatoire et surveillance biologique).»

Un contraceptif, Diane 35 est recommandé, sous contrôle, quand d'autres traitements sont restés inopérants.

## Emergence d'une presse spécialisée sur les questions de santé

**DK News**

70 % des adolescents en Algérie doivent consulter un dermatologue. Ils souffrent d'acné. 70 %, c'est beaucoup n'est-ce pas ? Ils doivent le faire pour s'éviter les atteintes physiques et psychologiques de cette maladie. La précision est du professeur Ismail Benkaidali, chef de service dermatologie du CHU Mustapha Bacha et président de la Société algérienne de dermatologie. Le professeur était hier l'invité du forum de notre quotidien. Il a sacrifié de son temps pour participer au débat portant sur l'hormonothérapie et acné. C'est d'ailleurs devenu une tradition que les professeurs et tout le personnel médical fassent œuvre de communication sur les maladies, les soins, les problèmes rencontrés dans l'exercice de leurs missions, les progrès dans la médecine, les projets à mettre en œuvre et tout ce que les populations et la presse doivent savoir.

Le professeur Benkaidali et d'ailleurs l'ensemble des professeurs de médecine, se sont toujours montrés disponibles pour rencontrer la presse, répondre et faire face au feu roulant des questions. Les professeurs, invités hier, ont toujours fait preuve de pédagogie avec le souci constant de rendre les membres de la presse familiers des concepts médicaux et de leur contenu. C'est ainsi qu'émerge petit à petit une presse spécialisée dans les questions de santé. C'est ainsi que les journalistes deviennent de plus en plus des familiers des professeurs et vice versa, et c'est également ainsi que les populations par le biais des associations participent, elles également, à l'expression de leurs préoccupations et des recommandations et propositions qu'elles ne manquent pas de faire.

C'est peut-être assez compliqué en première lecture, mais ces concepts du monde de la santé et de bien d'autres encore deviennent de plus en plus accessibles à la presse et aux populations. Pourquoi ? Aux trois côtés du triangle, il y a le personnel médical, la presse et les populations. La presse se charge de sa mission d'informer en se situant à l'interface entre les populations et le personnel médical. De l'avis du professeur, les journalistes sont très utiles pour porter le message à toutes les parties liées au monde médical et s'acquittent très bien de leurs missions. La spécialisation de membres de la presse s'est avérée essentielle pour le débat sur la place publique et faire avancer celui-ci pour le bien des malades.

Pour en revenir à la conférence-débat, le professeur fait savoir que 20 % des consultations en dermatologie sont liées à l'acné, précisant que dans 90 % des cas, les boutons disparaissent lorsque le traitement est précoce. L'acné est une maladie inflammatoire chronique due à un déséquilibre hormonal. Lire les autres articles de nos journalistes et de l'APS dans ce qui se rapporte au forum.

## Attention aux médicaments à base de plante !

**R. Rachedi**

Qu'elle soit discrète, modérée ou sévère, l'acné, quand elle n'est pas traitée à temps, peut être à l'origine de cicatrices et séquelles esthétiques très graves, qui peuvent porter un préjudice physique mais aussi psychologique pour les malades. Pour éviter ces formes avancées de complications, les patients consultent généralement un spécialiste (dermatologue) qui leur prescrit un traitement en fonction de la forme de l'acné qu'ils ont et de son évolution. Toutefois, préférant prendre des remèdes naturels à base de plante, certains patients s'exposent sans le savoir à des risques accrus de complications. «Il y a certaines formes d'acnés notamment la plus discrète où l'hygiène quotidienne ajoutée à quelques précautions comme l'abstinence de l'utilisation des produits cosmétiques de façon abusive suffit pour éviter l'apparition de cicatrices. Toutefois, par expérience, on a vu des cas tout simples se transformer en cas aggravés à cause de l'utilisation de ces soi-disant produits naturels» a indiqué hier le P Benkaidali Ismail.

«En ma qualité de médecin, je dénonce et déplore qu'aujourd'hui encore des gens pareils (botanistes) soient autorisés dans un pays qui a une forte démographie médicale, d'exercer librement leur activité. Ces personnes n'ont pas de base scientifique. Elles ne contrôlent pas leurs malades et ne s'intéressent guère à leur état de santé. Nous recevons souvent des cas d'acné aggravés par l'utilisation de médicaments à base de plante. Nous vivons dans un pays fortement ensoleillé. La plupart des substances qui sont vendues par ces gens sont photoallergiques. Déjà en notre qualité de médecins, lorsqu'on prescrit des médicaments on doit prendre certaines précautions alors que ces charlatans ne se préoccupent que de l'argent» a ajouté le P Benkaidali.

D'après le professeur, l'Algérie a fait de grands progrès dans la prise en charge des acnés. «Nous avons des médecins, paramédicaux et pharmaciens compétents, capables de prendre en charge correctement cette pathologie. Il faut que les citoyens prennent conscience des risques qu'ils encourrent en faisant appel à de tels individus et fassent plus confiance à leurs médecins».

## Comment combattre les formes sévères d'acné ?

**Sonia Belaidi**

Les acnés ne répondant pas aux traitements locaux et aux antibiotiques peuvent être traités avec la Diane 35 et autres dérivés, appelée hormonothérapie.

Cette molécule est efficace pour combattre les formes sévères d'acnés et qui résistent aux autres médicaments et est aussi utilisée dans les cas d'hirsutisme (pilosité) chez la femme.

Cependant, l'administration de ce traitement doit obéir à des règles bien strictes et ne doit pas être prescrit à la légère.

Pour davantage d'explication sur cette molécule, ces contre indication et les cas dans lesquels elle peut être prescrite, le Pr Ismail Benkaidali, président de la Société algérienne de dermatologie (SAD), a été l'invité, hier, du forum de DK-News.

«Le traitement de l'acné par des médicaments à base d'hormones tel que la Diane 35, dans les cas d'acné ne répondant pas aux traitements conventionnels, doit faire l'objet d'un examen clinique poussé», a précisé le Pr Benkaidali.

Le Pr Benkaidali a expliqué, à ce sujet, que l'acné pré-

sente plusieurs stades de sévérité et que le traitement varie en fonction du degré de gravité. Pour l'acné sévère des stades 3 et 4, un traitement hormonal est nécessaire pour réguler l'excès de sécrétion de sébum, à l'origine de la maladie.

Le médicament Diane 35 et ses génériques (acétate de cyprotérone 2 mg et éthynodégestrol 35 µg) ont été mis sur le marché depuis près de vingt ans. Indiqués dans le traitement des formes modérées à sévères d'acné chez les femmes en âge de procréer.

Par contre, ce médicament a vite été détourné de son indication et prescrit couramment comme contraceptif mais aussi contre la chute de cheveux.

### Contres indications pour la Diane 35

L'intervenant averti des contre-indications de certains médicaments (Diane 35 et dérivés), qui ne doivent pas être prescrits chez les personnes ayant des antécédents cardiaques, obèses, fumeuses, souffrant d'hypertension artérielle et des varices.

Pour les femmes désirant un contraceptif et souffrant d'acné, les dermatologues peuvent opter pour la Diane 35 qui jouera à la fois le rôle de contraceptif et de traitement de l'acné, a ajouté l'intervenant.

Dans ce type de cas, la patiente ne doit pas recourir à un autre contraceptif, pour éviter les maladies cardiovasculaires.

Le Pr Benkaidali a expliqué, à ce sujet, que l'acné présente plusieurs stades de sévérité et que le traitement varie en fonction du degré de gravité. Pour l'acné sévère des stades 3 et 4, un traitement hormonal est nécessaire pour réguler l'excès de sécrétion de sébum, à l'origine de la maladie.

L'acné (nom féminin) est une dermatose (maladie de la peau) inflammatoire des follicules pilosébacés (glandes sécrétant le sébum, à la racine des poils) avec formation de comédons.

Pour rappel, en l'état actuel des connaissances il n'y a aucune certitude sur les causes premières de l'acné ; la responsabilité du facteur génétique ou du stress font l'objet de controverses scientifiques ; l'hygiène, l'environnement, l'alimentation et la qualité de vie, à des degrés divers peuvent influer plus ou moins directement sur l'apparition des symptômes cutanés. Pour les personnes atteintes d'acné, il est important de ne pas ne pas percer, presser ou extraire les points noirs ou boutons, de se laver le visage avec un savon approprié et de ne pas toucher son visage avec ses mains ou objets.

## M. NOURI À PARTIE DE DJELFA La réhabilitation du barrage vert, une priorité du prochain plan quinquennal

La réhabilitation du Barrage vert figure parmi les priorités du secteur de l'Agriculture, inscrite au titre du prochain plan quinquennal, a déclaré, mardi à Djelfa, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri. «La réhabilitation du barrage vert, qui place l'Algérie parmi les pays pionniers en matière de lutte contre la désertification, figure parmi les priorités du prochain quinquennat, grâce à un programme spécial visant la réhabilitation des espaces forestiers résistants à la sécheresse des sols, et dont la mise en œuvre interviendra, dès le parachèvement des études le concernant», a souligné M. Nouri, en marge de sa visite de travail effectuée à Djelfa, en compagnie de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ. Lors de cette visite, inscrite au titre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, M. Nouri a relevé que l'Algérie, qui a ratifié la convention onusienne relative à la lutte contre la désertification, fait toujours face, à l'image de ses voisins de la rive sud de la méditerranée, «aux effets néfastes de la désertification, dont les risques ont été multipliés, à cause des changements climatiques et de la sécheresse sévissant dans ces régions difficiles». Il a rappelé les mesures engagées par l'Etat en matière d'adaptation de la stratégie de développement rural, par l'implication des habitants de ces zones dans leurs mises en œuvre. Al l'instar du lancement de 9000 projets de développement rural au bénéfice des populations rurales, en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et de la préservation de la ressource naturelle locale. Les projets inscrits à l'actif des programmes de développement des zones montagneuses, steppiques et sahariennes ont pour objectif de valoriser et accroître le couvert forestier, de même que le traitements des bassins versants et la protection des équilibres environnementaux, aux fins d'aider à la réduction de l'érosion des sols et à la lutte contre la désertification, a encore expliqué M. Nouri. Le ministre a entamé sa visite, à Djelfa, par l'inspection de la réserve de chasse d'Ain Maâbed, où un exposé lui a été présenté sur les activités de cette dernière, et sur le secteur des forêts. Sur place, le ministre a, également, entendu un exposé sur les activités du Haut-commissariat au développement de la Steppe, et son rôle dans la préservation des ressources faunistique et floristique locales. Al la station régionale de l'Institut national de la recherche forestière, M. Nouri a reçu des explications sur l'étude relative à l'extension du barrage vert, au niveau de la forêt El Medjbara, à la sortie sud du chef-lieu de Wilaya. Il a considéré cet espace comme un «modèle de l'efficacité du projet du barrage vert». Dans la ville de Messaad (75 km au sud de Djelfa) le ministre a visité une foire des produits agricoles de la région, dont les organisateurs lui ont fourni des informations sur les activités des nombreux partenaires locaux impliqués dans le développement du secteur agricole à Djelfa. L'opportunité a, aussi, donné lieu au lancement de la deuxième édition de la Fête de l'abricot à Messaad, une ville connue pour l'abondance de sa production de ce fruit de saison.

APS

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE L'enjeu du SEPT des Hauts Plateaux réside dans la couverture des besoins des différents territoires le composant

**L'enjeu du schéma d'aménagement spatial des Hauts plateaux réside dans la couverture des besoins des différents territoires le composant, a estimé, mardi à Djelfa, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement Dalila Boudjemaâ.**

«Cet enjeu n'est pas seulement fondé sur les programmes publics structurés, mais également sur l'ensemble des opportunités d'investissement productives privées, pouvant être réunies tant à l'échelle interne qu'externe», a ajouté Mme Boudjemaâ, en marge de l'ouverture de la conférence régionale clôturant l'étude relative au Schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (Sept) des Hauts Plateaux du Centre.

La ministre, qui était accompagnée du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri, a souligné la coïncidence de cette rencontre avec la Journée mondiale de lutte contre la désertification, comme une «preuve de l'action concertée du gouver-



nement, ainsi que de la cohésion de la politique sectorielle commune», a-t-elle assuré.

Aussi, a-t-elle rappelé, dans ce sillage, les efforts «considérables» consentis en vue du développement des Hauts plateaux, au titre des larges réformes sociales et économiques initiées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et mises en œuvre par le gouvernement aux fins de réduire les écarts de développement régionaux et améliorer le niveau de vie des citoyens. Le Sept, objet de cette conférence, est un outil de mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire et de son développement durable.

Il présente des options et orientations stratégiques de l'Etat en matière d'amé-

nagement de cet espace, aux fins d'assurer ses activités sur une base durable, respectant le milieu et les ressources, et de répondre aux besoins de la population en équipements et infrastructures.

Cette rencontre permettra de faire un exposé du résumé de l'étude portant sur le Sept des Hauts Plateaux - Centre, en vue d'engager des concertations sur les propositions de sa mise en œuvre, et leur adoption.

Mme Boudjemaâ a visité, à l'occasion, de nombreuses structures relevant de son secteur, dont la maison de l'environnement de Djelfa, la direction de l'environnement et la Station régionale pour le contrôle de l'environnement et le développement durable.

## JOURNÉE DE L'ENFANT L'Algérie appelle les pays du continent à lancer un programme africain destiné aux enfants

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Mounia Meslem, a appelé lundi à Alger tous les pays africains à contribuer à l'élaboration et au lancement, avant septembre prochain, d'un programme africain destiné aux enfants.

L'objectif du programme, recommandé par l'Algérie, est de «renforcer les capacités de communication sur les questions de l'heure concernant l'enfant africain, outre l'échange d'expériences

entre les pays africains sur la réalité de l'enfance dans notre continent», a indiqué la ministre, qui présidait les festivités célébrant la journée de l'enfant africain, coïncidant avec le 16 juin.

L'approche de l'Algérie sur le programme africain «ne tend pas à apporter des modifications aux politiques africaines sur l'enfance, mais plutôt à modifier les mesures relatives à l'enfant africain pour améliorer sa situation», a souligné Mme Meslem, dans une allocution prononcée en

présence de représentants de la Tunisie, de la République démocratique du Congo (RDC), de la Libye, du Sahara Occidental et du Niger. Participant en force à la célébration de la 23e journée de l'enfant africain, les différents mouvements associatifs activant en faveur de l'enfance ont été salués par la ministre, car étant un véritable trait d'union entre les autorités publiques d'une part et les familles et les enfants d'autre part. Lors de ces festivités organisées au centre

culturel de la commune de Oued Kereich, des spectacles artistiques ont été présentés au profit d'enfants ayant des besoins spécifiques et ceux scolarisés dans les différents centres pédagogiques, médicaux et psychologiques des communes de Hydra, Douéra et Rouiba, outre des spectacles au profit des enfants non-voyants d'El-Achour, des enfants du centre spécialisé de rééducation d'El-Biar et du centre de l'enfance en détresse de Tébessa.

## PRISE EN CHARGE DES DÉPLACÉS AFRICAINS Mise en place prochaine d'un nouveau mécanisme

Un nouveau mécanisme sera «incessamment» mis en place par le gouvernement algérien pour la prise en charge des déplacés africains «sans pour autant compromettre leur liberté, ni attenter à leur dignité», a affirmé lundi à Alger la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem.

«La mise en place de ce mécanisme participe de la volonté de l'Algérie de prendre en charge ces déplacés et d'assurer leur protection, conformément au devoir de solidarité humaine, pour lequel l'Algérie est connue en pareilles si-

tuations, comme fut le cas avec les frères syriens», a précisé Mme Meslem en marge de la célébration de la journée de l'enfant africain, coïncidant avec le 16 Juin.

A une question de l'APS sur le nombre des déplacés africains en Algérie, la ministre a indiqué que son département ministériel ne disposait pas de données à ce sujet, d'autant que «ces déplacés refusent de rester au niveau des tentes mises à leur disposition à travers plusieurs wilayas du pays».

Elle a, en outre, souligné que «ce nouveau mécanisme qui est en phase

d'élaboration en collaboration avec plusieurs ministères notamment ceux de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Défense, permettra de connaître le nombre exact de ces déplacés et de définir les procédures par lesquelles les aides leur seront acheminées sans pour autant compromettre leur liberté ni attenter à leur dignité».

«La prise en charge de ces déplacés qui ont trouvé refuge en Algérie, n'est pas chose aisée et n'implique pas uniquement le ministère de la Solidarité, mais relève plutôt d'une politique d'Etat à part entière», a-t-elle ajouté.

## ALGÉRIE-AFRIQUE

# Le Groupe africain appelle la CNUCED à adopter une nouvelle approche économique

**Le Groupe africain au sein de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a appelé, lundi à Genève, à définir une nouvelle approche économique pour faire face aux défis actuels et assurer un développement équitable et durable.**

"S'il est vrai que la CNUCED a permis aux pays en développement de s'inscrire dans une perspective d'intégration au système économique mondial, il reste qu'il serait opportun et utile de redéfinir une approche nouvelle tournée vers une CNUCED plus en rapport avec les défis d'aujourd'hui", a souligné Amara Benyounès, ministre algérien du Commerce qui s'exprimait au nom du Groupe africain lors de la cérémonie de célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CNUCED. Selon lui, la nouvelle approche devrait être globale et orientée vers des modèles de coopération et de partenariat qui serviraient une mondialisation centrée sur un développement équitable et durable.

Aussi, cette démarche devrait être fondée sur des actions concrètes et réalisistes qui seraient de nature à favoriser la promotion de résultats adaptés au besoin de la sphère socio-économiques des pays en développement. "Il s'agit, en d'autres termes, pour la CNUCED d'aider ces pays à renforcer leurs capacités



pour leur permettre d'assurer la maîtrise de leurs outils productifs, une sécurité alimentaire, une exploitation rationnelle de leurs ressources naturelles et une intégration adéquate de leurs économies".

Une telle approche pourrait, selon les préconisations du Groupe, bénéficier à travers la CNUCED des avantages d'une participation des pays en développement à la gouvernance et à la prise de décision sur les ressorts de l'activité économique mondiale. Cette démarche et l'ensemble de ces objectifs "sont de nature à donner une nouvelle raison d'être et un nouveau souffle à la CNUCED (...) ", a souligné M. Benyounès. Pour le Groupe africain à la CNUCED, celle-ci est "toute désignée pour veiller à agir en faveur des processus d'intégration régionale qui sont, comme vous le savez, a-t-il noté, les vrais moteurs de la croissance économique et du développement".

Le ministre du Commerce a, par ailleurs, appelé la CNUCED à inscrire ses

actions futures pour faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale par un accès plus ouvert à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

A cet effet, la CNUCED devrait approfondir son analyse des conséquences de la prolifération des barrières non tarifaires, à savoir les obstacles techniques au commerce, les mesures de protection sanitaire et phytosanitaire et les mesures discriminatoires.

"Ces obstacles entravent lourdement la capacité des pays en développement à tirer profit des opportunités d'un système commercial international qui serait profitable à tous", a encore souligné M. Benyounès. Afin d'atteindre ces objectifs, le Groupe africain a appelé la CNUCED à aider les pays en développement à promouvoir des solutions efficaces aux problèmes posés par le commerce des produits de base qui est entravé par l'instabilité des prix.

Sur un autre plan, le Groupe africain a invité la CNUCED à porter son attention sur les besoins des pays en développement en termes d'investissement direct étranger (IDE). "Ces pays ont, en effet, besoin des IDE pour améliorer leurs infrastructures, diversifier leurs outils de production, promouvoir le rôle et la place des PME dans l'économie nationale et assurer une formation adéquate d'une main-d'œuvre qualifiée capable d'assimiler les techniques innovantes de développement et de croissance économiques" a dit le ministre du Commerce.

## La sécurité industrielle, un paramètre essentiel dans le processus de production nationale



Le respect des normes internationales en matière de sécurité industrielle en entreprise est «un paramètre fondamental de l'économie nationale» et «une composante essentielle dans le processus de production», a estimé hier M. Rachid Chaïb, maître de conférence à l'université Constantine.

S'exprimant en marge de la 4<sup>e</sup> Journée nationale sur les transports, l'hygiène, la sécurité industrielle et la mobilité, organisée à l'initiative de l'université Constantine, M. Chaïb a précisé à l'APS que le concept de la gestion des dangers dans le travail, notamment dans les entreprises industrielles, «procède d'une véritable culture de sécurité professionnelle». L'accident survenu en 2004 à la raffinerie de Skikda, avec des pertes humaines, des dégâts matériels importants et une interruption de l'activité économique dans cette unité, a constitué le «déclic» qui impulsé la mise en œuvre de plans de management des risques industriels, a ajouté cet universitaire, précisant que le concept de sécurité industrielle et professionnelle «s'est notamment développé, ces dernières années, dans une vingtaine de grandes entreprises nationales et leurs différentes filiales».

Evoquant les Journées nationales sur les transports, l'hygiène, la sécurité industrielle et la mobilité, M. Chaïb a affirmé que par cette rencontre annuelle, l'université Constantine 1 entend favoriser la création d'un lien entre cet établissement de l'enseignement supérieur et les entreprises économiques. Il a précisé, dans ce contexte, que les industriels et les experts présents ont été invités à évaluer les travaux des mémoires de fin d'études des étudiants promus en licence des transports.

M. Chaïb a souligné, à ce propos, que le procédé initié par la faculté des Sciences de la technologie a permis de développer «un meilleur contact» entre les entreprises économiques et cette faculté. Le département, a-t-il affirmé, réussit «de mieux en mieux» à placer ses étudiants en fin de cycle en stage pratique dans ces entreprises.

Des propositions de recrutement de certains profils dans la spécialité des transports «ont été également formulées» par ces unités industrielles, a-t-il ajouté. Une dizaine de communications a été donnée à l'occasion de cette rencontre, marquée par la participation de responsables de trente entreprises industrielles.

Les professionnels ont débattu, entre autres, des lois algériennes régissant la sécurité industrielle, la qualité de la formation dispensée aux étudiants dans ce domaine et l'importance de la formation continue pour garantir la sécurité professionnelle dans les entreprises algériennes.

APS

## CONCESSION AGRICOLE

## L'établissement des actes accuse un «grand retard» à Tizi-Ouzou

L'établissement des actes de concession agricole par l'administration des domaines dans la wilaya de Tizi-Ouzou, accuse un grand retard, a indiqué, mardi, le directeur de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). «Sur les 1079 dossiers confirmés et transmis à l'administration des domaines, celle-ci n'en a établi, à ce jour, à moins de 15 jours de la clôture de l'opération, fixée au 30 juin courant, que 716 actes, soit un taux d'exécution de 65%», a déclaré à l'APS, Ouali Abderrahmane, observant que ce retard «ne peut être comblé en ce court laps de temps».

A ce quota d'actes non établis, soit 355 cas, s'ajoutera également, selon ce responsable, «une centaine d'actes qui seront issus, d'ici la clôture de l'opération, des dossiers en instance d'examen par une commission ad hoc de la wilaya».

Sur les 716 actes établis, l'administration des domaines n'en a notifié aux intéressés que 669, a-t-il encore relevé, en expliquant cette différence par le fait que 31 actes ont été restitués par ses services aux domaines pour «correction», alors que les 8 actes restants à transmettre «concernent des attributaires décédés, dont la situation reste pendante jusqu'à la désignation d'un héritier».

Le dernier bilan de l'ONTA local sur la mise en œuvre, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, de la loi 10/03 fixant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, fait cas du dépôt au niveau de cet office de 1880 dossiers sur un total de 2235 exploitants recensés.

Le traitement des dossiers déposés a donné lieu à la confirmation, par l'ONTA de 1079, transmis dans leur totalité aux domaines qui en ont établi, à ce jour, 716 actes de concession pour l'exploitation de terres agricoles.

Les 1880 dossiers réceptionnés par l'ONTA, 1079 ont fait l'objet de confirmation, alors que le reste a été différé pour examen par la commission compétente de wilaya, ou se trouvant en «attente de jugement définitif par la justice, en vue de leur traitement».

«Les attributaires qui n'ont pas fait suite aux mises en demeure qui leur ont été transmises par voie d'un huissier de justice pour faire valoir leur droit à l'établissement d'un acte de concession, se verront, à la clôture de l'opération et conformément à la loi, déchus de leurs droits d'exploitants, et leurs terres seront récupérées par l'Etat et feront l'objet de réattribution pour d'autres bénéficiaires», a averti M. Ouali.

## Les Bourses européennes en légère hausse

Les Bourses européennes ont clôturé en légère hausse ou sur une note stable, après la publication d'indicateurs américains décevants, et avant le début d'une réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont reculé davantage qu'attendu en mai, régressant de 6,5%, soit davantage que les 4% prévus.

En revanche, du côté de l'inflation, les prix à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté plus nettement en mai que les mois précédents. «La Fed

devra reconnaître demain dans son communiqué que les pressions sur les prix s'intensifient. Les chances qu'elle relève ses taux d'intérêt avant le milieu de l'année prochaine augmentent», prévient un analyste. L'Eurostoxx 50 a avancé de 0,43%. A Paris, le CAC 40 a terminé sur un gain de 0,58% à 4.536,07 points. La Bourse de Londres a pris 0,18%, l'indice FTSE-100 des principales valeurs ayant pris 12,13 points à 6.766,77 points. Francfort a signé un petit rebond, l'indice Dax regagnant 0,37%

à 9.920,32 points. L'indice des valeurs moyennes MDax a lui avancé de 0,56% à 16.932,41 points. La Bourse de Madrid a pris 0,46%, à 11058,5 points. Milan a fini quasi stable, en hausse de 0,09% à 21.996 points. Bruxelles a gagné 0,54% mardi à 3.158,91 points. L'indice AEX de la Bourse d'Amsterdam a gagné 0,49% à 414,58 points. La Bourse suisse est restée quasi inchangée, le SME clôturant en hausse de 0,05% à 8.667,79 points. Lisbonne a progressé de 0,11% à 7.202,49 points.

TIPASA

## Le citoyen atteint de coronavirus quitte l'hôpital de Koléa, après s'être rétabli

Le citoyen atteint de coronavirus et hospitalisé, depuis début juin, a quitté, hier, l'hôpital de Koléa (Tipasa), après s'être totalement rétabli, a-t-on appris auprès du directeur local de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

Le malade a été admis à cet hôpital, suite à l'apparition de symptômes du virus de coronavirus, attrapé en Arabie saoudite, où il avait accompli la omra.

«Toutes les analyses médicales réalisées sur ce citoyen âgé de 66 ans au niveau de l'Institut Pasteur ont montré qu'il s'est totalement rétabli et qu'il avait repris toutes ses fonctions vitales», a précisé Toufik Amrani.

L'équipe médicale chargée du suivi de l'état de santé de ce citoyen a donné, dimanche dernier, son accord pour qu'il quitte l'hôpital, à la lumière des résultats négatifs de toutes les analyses, a encore indiqué le responsable, ajoutant que ce dernier a rejoint sa famille.

Le ministère de tutelle avait annoncé le décès d'un autre citoyen revenu de l'Arabie saoudite, et atteint de coronavirus, qui était admis à l'hôpital de Tlemcen, rappelle-t-on.

SETIF

## 8 morts dans cinq accidents de la route en 24 h

Azzedine Tiouri

Au cours des dernières 24 heures, les services de la Protection civile de Sétif ont enregistré cinq accidents de la route causant la mort de 8 personnes, âgées entre 26 et 66 ans, à travers l'ensemble de la wilaya. Le plus dramatique a été celui qui a coûté la vie à trois techniciens de l'Urbas qui ont été fauchés par un camion, alors qu'ils se trouvaient sur le bord de la route, parallèle à celle de la RN 5 de la zone d'activités et d'entrepot de la commune de Sétif. Le second sinistre a eu lieu dans la soirée de mardi dernier, sur la RN75, à l'entrée est de Hammam Soukha, une quarantaine de km au sud de Sétif, lorsque trois véhicules, un camion et deux voitures légères sont entrés en collision entraînant la mort sur le coup, du conducteur d'un des deux véhicules et de sa passagère, âgés respectivement de 26 et 46 ans, blessant le chauffeur du second et sa famille. Toutes ces victimes ont été évacuées à la polyclinique de Hammam Soukha par les éléments de la Protection civile. La police a ouvert une enquête.

Le troisième accident de la circulation a eu lieu hier matin au lieudit Aïn Merghem, dans la commune de Amoucha lorsqu'un tracteur agricole et sa remorque transportant des blocs de pierre pour la construction, s'est renversé causant la mort sur le coup de son conducteur, âgé de 35 ans et blessant son compagnon. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête. Par ailleurs, le lieutenant Ahmed Lamamra, le responsable de la cellule de communication de la Protection civile de Sétif, nous a signalé que deux accidents de travail ont été enregistrés dans la journée d'hier. Le premier a eu lieu à El Fard, dans la commune de Djemila, lorsque la chute d'une grue de matériau de construction a causé la mort d'un travailleur du chantier âgé de 54 ans. Le second drame a eu pour cadre la commune d'Aïn Sebt où un homme âgé de 66 ans a trouvé la mort en creusant un puits dans sa maison. Une fois de plus, la direction de la Protection civile de la wilaya de Sétif lance un appel aux conducteurs ainsi qu'aux responsables de chantiers de constructions pour plus de prudence sur les routes et de respect dans la protection des travailleurs afin d'éviter des incidents tragiques et dramatiques.

A.T.

TLEMCEN

# Saisie de 265 kg de kif traité à Souk Tleta

Une quantité de 265 kg de kif traité a été saisie, hier à Souk Tleta, par les éléments de la brigade mobile de Maghnia, a-t-on appris du directeur régional des Douanes de Tlemcen.

Une autre saisie de 75 kg de kif traité a été opérée mardi par les éléments de la brigade de Tlemcen entre Maghnia et le carrefour de la RN35, de même que l'arrestation d'un individu en possession d'une somme d'argent estimée à 1,49 million DA, selon

la même source.

Avec ces nouvelles saisies, les Douanes algériennes a saisi, depuis le début de l'année en cours, une quantité plus de 7 tonnes de kif traité, a souligné le même responsable. Par ailleurs, les douaniers ont opéré, la semaine

passée à Tlemcen, la saisie de 65 kg de corail provenant de l'Est du pays. C'est la première fois qu'une saisie pareille soit opérée dans cette région de l'ouest du pays, a indiqué le directeur régional des Douanes de la wilaya de Tlemcen. Un dispositif étudié

est mis en place pour déjouer toutes les tentatives de contrebande de trafic de drogue, notamment avec l'approche du mois sacré de Ramadhan et le déroulement de la Coupe du monde de football, a-t-il souligné.



## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Des exclus du logement social à Belimor protestent

M. B.

L'affichage hier de la liste des 100 logements sociaux à Belimor, une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, semble ne pas satisfaire les exclus, qui crient à la «hogra» et à l'injustice, puisque ceux qui ont vu la liste affirment que plus de la moitié ne le méritait pas et des centaines d'autres de vrais nécessiteux n'en ont pas bénéficié.

La lassitude, le dégoût et la haine se lisait sur le visage de ces malheureux exclus. Le climat qui a régné dans la matinée, au sein de cette commune, reflète clairement la déception des citoyens venus protester contre «cette injustice criante», selon les protestataires.

Un bureau pour le dépôt de recours a été ouvert par les responsables. Selon nos informations, pas moins de 350 logements seront attribués prochainement.

## PROTECTION CIVILE 2 330 interventions en 24h

Durant la période du 17 au 18 juin 2014, arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2330 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire? extinction d'incendies, dispositifs de sécurité ...

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période. 8 personnes sont mortes sur les lieux d'accidents et 10 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan

le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 4 personnes décédées et 4 autres blessées, suite à la collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN 49 , commune de M'lilia. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains et divers au niveau des vilayats d'Alger, Boumerdès, Bouira, M'sila, Mostaganem et Tizi Ouzou. Ces incendies ont causé le décès d'une personne carbonisée âgée de 43 ans au niveau de la wilaya de Bouira, suite à un incendie déclaré au niveau d'un camion semi-remorque en bordure de l'auto-

route Est-Ouest, au village Thamer, commune El Esnam. La dépouille de la victime a été évacuée vers la morgue de l'hôpital de Bouira.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Tébessa sont intervenus suite aux chutes de pluie sur les localités des communes de Tebessa et El Aouinet, 9 opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées par les services de la Protection civile, .

## BISKRA ▶ Exposé pratique sur une technique de traitement des palmiers

Un exposé pratique sur une technique destinée au traitement des palmiers a été exécuté, mardi, à l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne dans la région d'Aïn Ben Noui, à l'ouest de la ville de Biskra, a-t-on constaté.

Semblable à une grue, cette technique présentée en plein air a été conduite par un conducteur et nombre d'agriculteurs vers un palmier où il a été procédé à l'exécution à la tête de ce même palmier de plusieurs opérations dont la mise en ordre des régimes de dattes qui étaient en état anarchique, a-t-on constaté.

Ont pris part à cet exercice pratique, en plus des représentants de la société italienne fabricant de cet appareil, plusieurs cadres et techniciens du secteur de l'agriculture, des profes-

sionnels agricoles, le président de l'association locale des producteurs de dattes, et un nombre important d'agriculteurs de Biskra, d'Ouargla et d'El Oued.

Le président directeur général de l'entreprise de promotion et de distribution des équipements en Algérie, dépendant de la société italienne, Ludovis Leloup, a indiqué à l'APS que cet équipement, conçu pour assister l'agriculteur dans les différentes opérations opérées en haut du palmier est doté de tout le matériel essentiel.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'activité agricole, a souligné le directeur des services agricoles DSA de Biskra, M. Kamel Atrous.

APS

# La fièvre Ebola fait 337 morts dans trois pays africains depuis le début de l'année

La fièvre hémorragique Ebola a tué 337 personnes dans trois pays d'Afrique (Guinée, Sierra Leone, Liberia), depuis début janvier, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ce chiffre de l'OMS, une agence de l'ONU basée à Genève, montre une hausse de plus de 60% en quinze jours par rapport au dernier bilan de l'OMS datant du 4 juin et qui faisait état de 208 morts.

Lundi, le ministère sierra-léonais de la Santé et de l'Hygiène, avait indiqué que dix-neuf personnes sont mortes du virus Ebola sur les 53 contaminations enregistrées dans le pays.

Le ministre guinéen de la Santé, Remy Lamah avait indiqué pour sa part samedi que le dernier bilan de la fièvre hémorragique au virus Ebola a atteint 236 cas confirmés, dont 144 décès.



## NAUFRAGE EN MALAISIE : Deux morts et 37 disparus

Au moins deux personnes ont été tuées et 37 sont portées disparues après le naufrage dans la nuit de mardi à mercredi d'un bateau transportant des immigrés clandestins indonésiens, qui a coulé sur la côte ouest de la Malaisie, ont annoncé les autorités locales.

Après l'accident survenu vers minuit près du port de Klang, le plus grand de ce pays d'Asie du Sud-Est, 58 personnes ont été secourues, «mais 37 sont toujours portées disparues», a déclaré Mohammad Hambali Yaakup, chef de la police maritime du port de Klang.

«Nous avons sorti des survivants de la mer, et d'autres ont été découverts sur le bord», a-t-il dit, ajoutant que le bateau avait coulé non loin

de la côte. De nombreux disparus pourraient ainsi avoir rejoint la terre ferme, a observé le responsable.

Les autorités estiment que 97 personnes, parmi lesquelles des enfants, se trouvaient à bord de cette embarcation: «Nous pensons que le bateau était surchargé et que la mer était agitée au moment de l'accident», a-t-il dit. Cinq navires et un hélicoptère participent aux opérations de recherches.

Des passagers secourus, cités par la presse, ont déclaré qu'ils voulaient retourner en Indonésie par le détroit de Malacca -- couloir maritime entre la Malaisie et l'île indonésienne de Sumatra -- pour le mois du ramadan. Les autorités malaises

avaient indiqué dans un premier temps que le bateau avait coulé en entrant en Malaisie.

«Interrogés, des survivants ont dit qu'ils retournaient à Aceh (dans le nord de l'île de Sumatra). Ils n'avaient aucun document de voyage», a déclaré Mohamad Hambali. «Comme les années précédentes, de nombreux immigrés indonésiens vont quitter la Malaisie avant le ramadan», a-t-il ajouté.

La Malaisie, troisième économie d'Asie du Sud-Est relativement prospère, attire des travailleurs immigrés de pays voisins plus pauvres, tels l'Indonésie, le Bangladesh et la Birmanie. Au moins deux millions d'immigrés clandestins, en grande majorité d'Indoné-

sie, travaillent en Malaisie, selon certaines estimations.

Les accidents de ce type sont fréquents, dans la mesure où des milliers de migrants tentent de gagner la Malaisie à bord d'embarcations fragiles, dans l'espoir de trouver un travail dans le bâtiment, des usines ou des plantations, secteurs souvent évités par les Malaisiens.

En août 2013, une embarcation avec plus d'une quarantaine d'Indonésiens, des immigrés clandestins présumés, avait fait naufrage en pleine nuit au large des côtes de la Malaisie, dans une mer déchaînée. Les autorités malaises avaient interrompu les recherches quelques jours plus tard, avec un bilan de sept morts et 33 disparus.

## ESTONIE :

### Les Estoniens surpris par la neige, 32 ans depuis la dernière fois

Il a neigé mardi sur l'Estonie, ce qui a surpris les habitants qui n'avaient pas vu ça depuis un autre 17 juin, il y a 32 ans.

«La dernière fois que la neige est tombée en juin, c'était il y a 32 ans et exactement à la même date, le 17 juin 1982», a déclaré Mme Helve Meitern, des services météo d'Estonie, citée par l'AFP.

«Cette nuit, les températures sont tombées au-dessous de zéro», a-t-elle expliqué. «Ce genre d'anomalie est peut-être dû au changement climatique, mais nous ne pouvons en être sûrs», a-t-elle ajouté.

La vague de froid est arrivée après de fortes chaleurs en mai, un mois au cours

duquel les températures ont atteint les 30° Celsius dans ce petit pays balte de l'Union européenne d'un peu plus d'un million d'habitants, où la moyenne se situe généralement en juin entre 18 et 20 degrés Celsius. Le mercure était monté à 35,6° Celsius en août 1992, le jour le plus chaud jamais enregistré en Estonie.

## Un mort et deux blessés dans le crash d'un hélicoptère de l'armée autrichienne



Un hélicoptère de l'armée autrichienne s'est écrasé mardi au cours d'un exercice d'entraînement dans les Alpes de Tux, au Tyrol, tuant un occupant et faisant deux blessés graves.

L'homme décédé des suites de ses blessures était âgé de 33 ans et originaire de Basse-Autriche, tandis que les deux blessés, une femme pilote de 28 ans et un passager de 35 ans ont été trans-

portés à une clinique d'Innsbruck pour être opérés dans l'après-midi.

Le porte-parole de l'armée Pierre Kugelweiss a indiqué à l'agence de presse autrichienne APA que l'hélicoptère dernier cri Bell OH-58 Kiowa était complètement détruit.

Il a précisé que le ministère de la Défense allait maintenant mettre en place une commission d'enquête sur la cause de l'accident.

## FUKUSHIMA : La technologie du mur de glace n'est pas remise en cause

La compagnie gérante de la centrale accidentée de Fukushima a affirmé mercredi que la technologie du mur de glace qu'elle veut employer pour stopper les courants d'eau souterraine autour des réacteurs n'était pas remise en cause par des difficultés rencontrées avec une méthode voisine. Avant même de se lancer dans la construction d'un rempart de glace souterrain de 1,5 kilomètre tout autour des quatre réacteurs accidentés, la compagnie Tokyo

Electric Power (Tepco) est en train d'employer parallèlement une technologie de glaciation dans des tranchées souterraines regeorgeant d'eau contaminée au pied du réacteur 2.

Le but est de geler cette eau pour stopper les fuites vers la mer depuis des tranchées souterraines, mais cela ne prend pas comme prévu, bien que les opérations aient débuté il y a maintenant un mois et demi.

## SYRIE : Près de 1 000 prisonniers libérés

Près d'un millier de prisonniers syriens sont sur le point d'être libérés grâce à une amnistie que le président Bachar al-Assad a promise après sa réélection pour un troisième mandat de sept ans, a rapporté mardi l'agence de presse officielle Sana.

Le président Bachar al-Assad a annoncé l'amnistie, quelques jours après sa victoire écrasante dans l'élection présidentielle qu'il a remportée avec 88,7 % des voix.

L'amnistie concerne aussi les étrangers venus en Syrie pour rejoindre les groupes terroristes ou commettre des actes terroristes, à condition qu'ils se rendent aux autorités avant une échéance fixe. La libération des prisonniers est une des principales demandes des groupes d'opposition syriens.

## NORD-OUEST DU PAKISTAN : Les frappes de drones américains font 5 morts

Des frappes de drones américains ont tué au moins cinq insurgés présumés dans le nord-ouest du Pakistan, zone tribale où l'armée pakistanaise a lancé cette semaine une vaste offensive pour déloger les rebelles et leurs alliés, rapporte la presse locale citant des sources de sécurité.

Selon des sources de sécurité de la région, six missiles ont frappé trois camps de base dans le Waziristan du Nord, à une dizaine de kilomètres de Miransha, la ville principale de cette région considérée comme le dernier bastion tribal du Mouvement des talibans du Pakistan (TTP), principal groupe rebelle. «Les drones américains ont tiré six missiles qui ont atteint trois camps de base dans deux villages, et cinq insurgés au moins ont été tués», a déclaré à un responsable des forces de l'ordre à Miransha. Ces frappes ont été confirmées par une autre source, un haut responsable de la sécurité, qui a précisé que le bilan pourrait grimper.

APS

# Minceur : Jamais de régime sans protéines!

Quel que soit le régime dans lequel vous souhaitez vous lancer en ce début d'année, ne faites surtout pas l'impasse sur les protéines. Elles sont indispensables au bon fonctionnement de votre organisme et peuvent même vous aider à maigrir sans avoir faim !

## Pourquoi on en a besoin

Les protéines sont composées de petites unités appelées acides aminés. Une vingtaine de ces unités différentes sont nécessaires chaque jour à l'organisme pour fabriquer les protéines dont il a besoin. Mais parmi elles, 8 (et même 9 chez l'enfant) ne peuvent être produites directement par notre corps. Nous devons donc aller les chercher dans notre alimentation.

Tous ces acides aminés sont présents dans les protéines d'origine animale, et une partie seulement d'entre eux dans celles d'origine végétale. Dans le cadre d'une alimentation équilibrée, nous devons donc puiser de façon équitable dans ces deux sources. Chez une femme ayant une activité normale, les protéines doivent représenter 11 à 15 % de l'apport énergétique de la journée.

## Pendant la grossesse

Pour une femme ayant une activité normale, les protéines doivent représenter 11 à 15 % de l'apport énergétique de la journée.

Bien sûr, ces valeurs changent en fonction de l'âge, du sexe, de la situation physiologique et du niveau d'activité physique. Les besoins qui se manifestent au cours de la croissance se stabilisent à l'âge adulte. Ainsi, l'apport journalier conseillé en protéines pour une femme âgée de 20 à 40 ans, ayant une activité normale, se situe entre 59 et 80 g (contre 74 à 100 g pour un homme).

Au cours de la grossesse, nos besoins augmentent progressivement et ce d'autant plus que l'on s'approche du terme. Il en va de même au cours de l'allaitement, car les protéines entrent dans la composition du



lait maternel. Chez le sportif, les besoins évoluent uniquement en cas d'efforts physiques intenses, prolongés et répétés.

## Où trouve-t-on les protéines ?

Les principales sources de protéines d'origine animale sont le lait et ses dérivés : yaourt, fromage blanc, fromage et crème dessert, toutes les viandes, les abats, les poissons, les crustacés, les coquillages, les œufs, la charcuterie.

## Et les protéines d'origine végétale ?

On retrouve les protéines d'origine végétale dans les céréales (blé, orge, seigle...) et leurs dérivés (pain, biscuits, pâtes, semoule, bougour...), dans les légumes secs, les légumes, les fruits et les fruits secs oléagineux.

Les champions sont principalement, les noix et noisettes (15 g/100 g de protéines), les lentilles, pois chiches, pois cassés (entre 8 et 9 g/100 g), les céréales préparées comme le blé soufflé (14,5 g/100 g) et le pain complet (9 g/100 g).

A noter que pour un régime végétarien, il faut bien connaître la composition en protéines des aliments, et les associer de telle manière que les atouts de l'une compensent les manques de l'autre. On peut obtenir un bon équilibre en acides aminés indispensables en faisant des céréales et des légumes secs un duo gagnant.

## Vive les blancs en neige

C'est une protéine présente dans le blanc d'œuf (ovoglobuline) qui lui confère ses propriétés moussantes. Autre intérêt du blanc d'œuf : il est composé uniquement de protéines et ne comporte pas de graisses.

Servez-vous de cet atout pour réaliser des recettes légères et volumineuses comme une omelette composée de deux œufs entiers et d'un ou deux blancs supplémentaires, les jours où votre appétit est trop «enthousiaste». Vous profiterez ainsi d'un apport de protéines d'excellente qualité (profil idéal des acides aminés), les protéines de l'œuf étant considérées comme des protéines de référence.

## Pensez aux substituts de repas

L'impact des protéines sur la satiété a été mis en évidence. Les protéines ont le pouvoir «satiétogène» le plus élevé. C'est notamment pour cela qu'elles sont souvent présentes en grande quantité dans un régime, par exemple. Parmi les sachets protéinés, on trouve deux catégories de produits : les substituts de repas et les produits «hyperprotidiques».

Les substituts de repas sont destinés à remplacer un repas. Ils doivent comporter des protéines de très bonne qualité, des graisses, et des vitamines et sels minéraux.

Les produits «hyperprotidiques» contiennent plus de protéines mais pas de vitamines et de sels minéraux car ils ne sont pas destinés à être consommés seuls. Généralement, les protéines sont d'origine animale (laitière).

Prenez le temps de regarder les emballages pour savoir à quelle catégorie appartient le produit. Mais avant d'entreprendre un tel régime, demandez conseil à votre médecin.

## Votre programme minceur

### 8 g de protéines d'origine végétale équivalent à :

- 300 g de riz
- 100 g de pain
- 50 à 60 g de céréales
- 300 g de pommes de terre cuite
- 300 g de légumes frais cuits
- 300 g de pâtes

### 20 g de protéines d'origine animale équivalent à :

- 100 g de poissons
- 100 g de crustacés
- 100 g de viande
- 550 ml de lait
- 4 yaourts
- 70 g de fromage à pâte cuite
- 2 œufs
- 100 g de volaille

# Des fou rires incontrôlables peuvent cacher une tumeur au cerveau

## Insolite

Sujette à des fou rires incontrôlables, une petite fille bolivienne vient de se voir diagnostiquer un hamartome, c'est-à-dire une petite tumeur au cerveau.

Idéal pour lutter contre le stress (surtout en période d'examens), mais aussi contre l'hypertension, les problèmes cardiaques, la dépression ou même la constipation, décidément, un bon fou rire, ça ne peut pas faire de mal ! Sauf quand la séance de rigolade en question devient incontrôlable...

En Bolivie, une petite fille âgée de 6 ans était sujette à d'impressionnantes « crises de rire »



qui pouvaient survenir n'importe quand et n'importe où. Considérée comme « folle » voire « possédée par le démon »

(!) par ses voisins et ses proches, les docteurs pensaient alors que ses symptômes étaient causés par une maladie mentale rarissime. Mais il n'en est rien : finalement examinée par le docteur mexicain Liders Burgos grâce à des techniques d'imagerie cérébrale, la fillette s'est révélée atteinte d'un hamartome au cerveau. Pas de panique : cette malformation tissulaire (que l'on retrouve le plus souvent chez les enfants) est heureusement bénigne, bien qu'elle ressemble à s'y méprendre à une tumeur cérébrale cancéreuse.

## Happy end

Les chercheurs ont découvert qu'elle faisait pression sur son lobe temporal, une région du cerveau située juste derrière les tempes et très impliquée

dans le langage, l'audition, mais aussi l'expression des émotions chez l'Homme, causant ainsi des fou rires aussi impressionnantes qu'imprévues.

Tout est bien qui finit bien : la petite fille a pu être opérée, ne garde aucune séquelle de l'intervention et éclate aujourd'hui de rire uniquement quand elle le souhaite... De son côté, le docteur Liders Burgos (qui a rédigé un rapport sur ce cas exceptionnel dans la revue médicale en ligne ecancer.org) espère que cette (belle) histoire incitera les parents à consulter un professionnel si leurs enfants présentent des symptômes, aussi étranges soient-ils.

## Finalement, sauter le petit-déjeuner ne ferait pas grossir

Une étude américaine s'intéresse une fois encore au lien entre petit-déjeuner et prise de poids. Verdict : finalement, rien manger au petit-déjeuner ne ferait pas grossir...

A propos du petit-déjeuner aussi, les études se suivent mais ne se ressemblent pas... Cette fois, c'est l'université d'Alabama à Birmingham (Etats-Unis) qui s'intéresse de près au premier repas de la journée. Les chercheurs ont tenté de répondre à la question suivante : est-ce que, si on saute le petit-déjeuner, on risque de grossir davantage ? Et leur réponse est non.

Cette étude (publiée dans l'American Journal of Clinical Nutrition) va évidemment à contre-courant des récents travaux sur la question : en effet, on ne compte plus les articles et les publications scientifiques qui rappellent l'importance du petit-déjeuner, notamment pour le bon fonctionnement du système cardio-vasculaire, pour lutter contre le diabète et l'infertilité, mais aussi pour prévenir l'obésité et le surpoids.

Malgré tout, les chercheurs de l'université d'Alabama se montrent critiques envers les résultats des études précédentes : selon eux, les protocoles expérimentaux n'auraient pas été respectés, et les échantillons-tests n'étaient pas assez fournis... Ils ont donc décidé de recommencer.

**Tout et son contraire**  
Pour étudier l'impact du petit-déjeuner sur la prise de poids, ils ont donc réuni 309 individus en bonne santé, en surpoids ou encore obèse et ont les ont observé pendant 16 semaines consécutives. L'échantillon était divisé en plusieurs groupes : d'une semaine sur l'autre, certains prenaient un petit-déjeuner au saut du lit et d'autres, non.

Résultat ? Au bout de 16 semaines, les pertes de poids des uns et des autres n'avaient pas été influencées par la prise ou non d'un petit-déjeuner le matin. «Nous devons maintenant confirmer ces résultats, commente Emilie Dhurandhar, professeur au département de la Santé de l'université d'Alabama et auteure de l'étude. En effet, le petit-déjeuner n'a pas d'influence sur la prise de poids, mais a tout de même un impact sur l'appétit et le métabolisme.»

Une étude qui laisse perplexe : à force de lire tout et son contraire sur le petit-déjeuner, que devons-nous croire ?

# Cigarettes électroniques : Attention danger

Une étude menée par l'Université de Californie Riverside met en évidence les risques sanitaires liés aux cigarettes électroniques.

Publiés le journal Tobacco Control, ces résultats pointent du doigt les défauts de conception et l'absence de contrôle de qualité des e-cigarettes, mais également le manque d'information sur l'étiquetage de ces produits du tabac. Les chercheurs appellent les autorités à supprimer les e-cigarettes jusqu'à ce que la sécurité soit correctement évaluée.

Alors que les cigarettes électroniques sont de plus en plus utilisées par les consommateurs de tabac, il n'y a actuellement que très peu d'informations sur les effets indésirables provoqués sur la santé.



Pour déterminer les événements risques sanitaires liés à la consommation de ces nouveaux produits du tabac, des chercheurs américains ont analysé 5 marques de e-cigarettes.

Résultat, les scientifiques révèlent que les batteries, les atomiseurs, les cartouches et les emballages de cartouche ne four-

nisent pas les informations les plus importantes concernant la composition et l'utilisation des e-cigarettes. Par ailleurs, aucun avertissement figure sur ces nouveaux produits du tabac.

Les chercheurs ont également découvert des risques de fuite des cartouches de cigarettes électroniques. Ces fuites pouvant entraîner une exposition à la nicotine, substance chimique très dangereuse pour les adultes, les en-

fants, les animaux et l'environnement.

La vente et la publicité des e-cigarettes ne sont pas réglementées.

«Certaines personnes pensent que les cigarettes électroniques sont un substitut inoffensif aux cigarettes classiques. Toutefois, il n'y a pratiquement pas d'études scientifiques sur l'e-cigarette et sa sécurité. Notre étude montre que ce produit a de nombreux dé-

fauts, ce qui pourrait causer de graves problèmes de santé publique à l'avenir si les failles ne sont pas corrigées», indique le principal auteur de l'étude.

Contrairement aux cigarettes classiques qui brûlent le tabac, les e-cigarettes vaporisent de la fumée artificielle pouvant contenir de la nicotine ainsi que d'autres composés présents dans la cartouche. La fumée est vaporisée sous la forme d'aérosol.

## Des cas d'empoisonnement au liquide aux Etats-Unis

Plusieurs cas d'empoisonnement au liquide des e-cigarettes ont été enregistrés aux Etats-Unis, dont 363 cas graves et un mortel. Mal utilisé, ce mélange de nicotine, d'arômes et de produits chimiques constitue un véritable poison.

Selon le quotidien américain New-York Times, les intoxications accidentelles avec le liquide des cigarettes électroniques ne cessent de se multiplier. En 2013, 1 351 cas d'empoisonnement au

liquide ont été enregistrés aux Etats-Unis, dont 363 cas graves et un mortel. Les enfants de moins de 4 ans, attirés par les couleurs et les parfums de chocolat, de cerise ou de chewing-gum des petites fioles d'e-liquide sont les premières victimes de ces accidents.

### Dangereux même sur la peau

S'il est ingéré, le liquide peut provoquer des vomissements ou des

convulsions, voire la mort. L'équivalent d'une cuillère à soupe est une dose mortelle pour un adulte. Pour un enfant, de plus faibles quantités suffisent. Mais l'e-liquide est également dangereux lorsqu'il est absorbé par la peau. Ainsi, l'an dernier, une femme a été admise dans un hôpital du Kentucky pour des problèmes cardiaques après que sa cigarette électronique a éclaté dans son lit, déversant ainsi le e-liquide qui a ensuite été absorbé par sa peau. Désormais, les toxicologues américains avertissent les vapoteurs que les e-liquides représentent un risque important pour la santé publique.

«La question n'est pas de savoir si un enfant pourra être gravement empoisonné ou tué, la question est de savoir quand», affirme Lee Cantrell, directeur de la division du Système de contrôle de poison californien de San Diego et professeur de pharmacie à l'université de San Francisco, dans le New-York Times.

En France, un fumeur sur 5 affirme avoir déjà testé l'e-cigarette. Mais, pour l'instant, la Haute autorité de santé refuse de l'intégrer dans l'arsenal thérapeutique recommandé pour arrêter de fumer car son efficacité et son innocuité n'ont pas été suffisamment évalués à ce jour.

## Arrêter de fumer avant 40 ans annulerait les méfaits de la cigarette

Stopper la cigarette avant l'âge de 40 ans permettrait de rattraper les années d'espérance de vie qu'on croit parties en fumée avec la cigarette, selon une étude anglaise.

Bonne nouvelle pour les fumeuses (désirées d'arrêter) : les femmes qui arrêtent de fumer avant 40 ans diminuent de 90% le risque de mort prémature liée au tabac. Un risque di-

minué de 97% si elles arrêtent avant 30 ans.

La mauvaise nouvelle pour les fumeuses, c'est que le mythe des hommes qui meurent plus que les femmes des méfaits du tabac a vécu. «Si les femmes fument comme les hommes, elles meurent autant que les hommes», explique Richard Peto, professeur de statistiques médicales et d'épidémiologie à l'Uni-

versité d'Oxford et co-auteur de l'étude. Mais peu importe le sexe, les fumeurs qui arrêtent de fumer avant d'atteindre l'âge moyen pourront gagner dix ans de plus d'espérance de vie.

L'étude, publiée dans The Lancet, adresse un message positif aux fumeurs en leur disant qu'il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Il rejoint les conclusions d'une précédente

étude également publiée dans The Lancet qui indiquait que les femmes qui arrêtent de fumer avant 40 ans gagnent 9 ans de vie. Les chercheurs ont analysé les données de 1,3 million de femmes britanniques entre l'âge de 50 et 65 ans, entre 1996 et 2001. Les femmes ont été interrogées sur leur mode de vie, leurs informations médicales et sociales.

## BISKRA

## La troupe «Studio 26» plonge le public zibani dans le monde folklorique indonésien

La troupe Studio 26 a plongé lundi soir à la salle de cinéma Atlas de la ville de Biskra son public zibani dans le monde folklorique des rituels spirituels indonésiens. Les gestes habiles et synchronisés et les tenues traditionnelles baroèles des membres de la troupe ont transporté pendant deux heures, l'assistance composée essentiellement de familles, dans l'univers féerique de la culture populaire de ce grand pays asiatique. En marge du spectacle chorégraphique, un documentaire a présenté à l'occasion le processus de développement de l'Indonésie et les réalisations majeures faites par ce pays. Le spectacle s'est déroulé en présence de l'ambassadeur indonésien en Algérie qui était accompagné du P/APC et du directeur de wilaya de la culture.

## CONSTANTINE Une formation pour la confection de chaussures traditionnelles bientôt lancée

Une formation sur le design et la confection des chaussures traditionnelles en cuir faites main, appelées «Sabbat Arbi» et «Chebrella», sera lancée prochainement a indiqué mardi à Constantine, la présidente de la fédération de wilaya des artisans. S'exprimant en marge de la cérémonie de clôture du 1er salon local de l'artisanat et des artisans, organisé à la maison du syndicat Abdellah Benhamouda, Mme Faiza Nassera a indiqué l'APS que ce stage, d'une durée de six mois, sera encadré par le maître artisan Driss Saber. Initiée par la fédération des artisans, cette formation englobe un volet théorique et un autre pratique, a-t-elle ajouté en soulignant l'importance de ressusciter un artisanat aujourd'hui en voie de disparition. La même responsable a indiqué que les inscriptions pour cette formation sont d'ores et déjà ouvertes au bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). «Cette formation qui faisait jadis la fierté des Constantinois, sera suivie par d'autres stages qui porteront notamment sur la poterie et la tapisserie constantinoises», a-t-elle ajouté.

## BATNA Des spectacles marquent l'ouverture de la 9<sup>e</sup> édition du Salon national de l'enfant

Des spectacles de chant, danse et théâtre admirablement exécutés par des enfants de classes maternelles et préparatoires ont marqué mardi l'ouverture de la 9<sup>e</sup> édition du Salon national de l'enfant à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Batna. Une ambiance bon enfant a été créée par les exhibitions de ces enfants dans la salle des spectacles de la maison de la culture sur la scène de laquelle se produiront les ensembles et troupes «venus de 13 villes dont Boumerdès, Bouira, Tiaret, Tizi Ouzou, M'sila, Khencela, Biskra et Adrar», assure le président de l'association «enfance» pour l'action éducative et culturelle organisatrice de la manifestation Kamel Ben Necib. Cet espace est dédié à la découverte des jeunes talents à l'occasion des joutes qui mettront en lice les déléguées scolaires participantes dans les domaines des arts plastiques, le théâtre, littérature (nouvelle, conte, poésie), musique et, pour la première fois, l'inchad. Des spectacles de théâtre et de prestidigitation sont prévus en marge de ce salon qui fêtera en 2014 sa 27<sup>e</sup> année d'existence d'abord en tant que salon de wilaya et, depuis neuf, en tant que manifestation nationale, indique Ben Necib qui souligne qu'une partie des spectacles du salon sera «délocalisée» vers les grandes villes de la wilaya dont El Madher et Aïn Tousa. Certains des enfants ayant passé par ce salon sont devenus des artistes accomplis, assure Ben Necib qui cite les deux pianistes Karima Benidir et Amel Maâref et la flûtiste Nesrine Aoufi.

## BOUMERDÈS



## Journées nationales du théâtre pour enfants à Boudouaou

Les huitièmes Journées nationales du théâtre pour enfants débutteront samedi prochain à Boudouaou (Boumerdès), avec la participation de nombreuses troupes théâtrales, a-t-on appris, mardi, auprès du président de l'association du théâtre de Boudouaou, organisatrice de la manifestation.

«A ce jour, dix troupes théâtrales ont confirmé leur participation à cet événement, qui sera abrité, quatre jours durant, par la salle de théâtre du centre culturel de Boudouaou», a indiqué, à l'APS, M. Zoukari Redouane. Il s'agit des troupes «Dhiaa El Kha-

chaba» de Tiaret, «Erissala» de M'sila, «Llibthourene» de Tizi-Ouzou, la coopérative culturelle théâtrale de Sétif, «El Basma Ethakafia» du théâtre pour enfants de Skikda, «Ethouraya» pour les arts dramatiques et du théâtre de Tiaret, et l'association «Choumoune Thakafia» de Naâma.

Les troupes «Numidia» et l'association du théâtre de Boudouaou représenteront la wilaya de Boumerdès à cette festivité, a-t-il ajouté.

Entre autres représentations théâtrales programmées, M. Zoukari a cité «Hikayate Bagara» (vie d'une vache), «El Kîlada Allaina» (Le collier maudit), «Kassabate El Assafir» (le roseau des oiseaux), «Alloueba Oua Al ward» (le jouet et les roses), «Ailate Al Adawate» (la famille des fournitures), «Alasdikaa Oua

El Firaane Athalatha» (les amis et les trois souris), et «Alouane Atabiaa» (les couleurs de la nature).

Une cérémonie pour la distinction des meilleurs comédiens, pièces et troupes théâtrales, en termes de mise en scène et thèmes choisis, avec le prix du «Masque d'or», clôturera ces journées théâtrales, organisées en collaboration avec la commune de Boudouaou.

Des ateliers de formation pour les enfants dans les domaines de la comédie, de l'écriture théâtrale, et de la chorégraphie sont, également, portés au programme de cette manifestation, prévoyant aussi l'organisation d'un hommage pour de nombreuses figures artistiques connues.

## MOSTAGANEM

## Plaidoyer pour la généralisation de l'utilisation des moyens technologiques au théâtre

Les participants aux journées d'étude sur «des moyens technologiques utilisés au théâtre», dont les travaux se sont ouverts mardi à Mostaganem, ont plaidé pour la généralisation des moyens modernes dans l'œuvre théâtrale. Ils ont insisté, dans ce sens, sur l'utilisation des moyens technologiques comme l'image virtuelle, le son et la vidéo pour toucher un large public, surtout les jeunes, partant du fait que l'image attire plus. Dans ce cadre, Djaafer Yabouche de

l'université de Mostaganem a suggéré de profiter des expériences arabes dans ce domaine pour présenter une production algérienne à la hauteur et de coordonner entre spécialistes en technologies et l'innovateur. Pour sa part, le directeur général du Théâtre national tunisien et encadreur de cette rencontre, Anouar Ech-chaafia a indiqué, à l'APS, que le théâtre traditionnel est menacé par les nouvelles technologies dont l'internet, nécessitant son développement.

Il a insisté sur la nécessité de construire un nouveau théâtre basé sur des technologies nouvelles pour s'adapter à l'évolution sans renoncer à sa vocation, ajoutant que ces technologies mettent en exergue la diversité de la forme et l'esthétique, sans négliger son aspect traditionnel. Au programme de cette rencontre de trois jours, initiée par la direction de la culture, des communications ont été animées traitant notamment de «L'art et technologies: mutations de la

forme et du contenu», «Le récepteur entre théâtre actif et traditionnel». Trois ateliers sur le théâtre, la scénographie et l'infographie sont programmés avec la participation de 30 stagiaires des théâtres régionaux du pays, du Théâtre national TNA, des réalisateurs et des comédiens amateurs. Les ateliers seront clôturés par une représentation théâtrale de montage et une autre filmée de la pièce «Tara ma raayt» (Tu vois ce que j'ai vu) du Tunisien Anaour Chaâfi.

## CINÉMA

## Une pétition lancée en France pour libérer une cinéaste iranienne emprisonnée

La Société française des réalisateurs de films (SRF) a lancé une pétition pour la libération de la cinéaste iranienne, Mahnaz Mohammadi, condamnée à 5 ans de prison par un tribunal iranien le 7 juin.

Les réalisateurs Costa-Gavras et Bertrand Tavernier ainsi que le président du Festival de Cannes Gilles Jacob, comptent notamment parmi les 500 premiers signataires de la pétition.

Incarcérée dans la prison d'Evin (nord de Téhéran) pour «complot contre la sécurité de l'Etat» et «propagande contre le régime de Téhéran», Mme Mohammadi, réalisatrice de documentaires et militante des droits des femmes a écrit et réalisé notamment «Femmes sans ombres» (2003).

La cinéaste réalisatrice, 39 ans, a

réalisé et produit ses propres documentaires dont «Travelogue (Carnet de route)», tourné entre Téhéran et Ankara où elle avait interrogé des passagers à la frontière sur les raisons qui les poussent à quitter leur pays.

Contraite de rester en Iran, Mahnaz Mohammadi, également comédienne, n'a pu se rendre au 67<sup>e</sup> Festival de Cannes où elle était invitée en qualité d'actrice principale dans «Noces éphémères» de l'iranien Reza Serkanian, se contentant d'envoyer un message lu par le Français Costa Gavras.

«Je suis une femme, je suis cinéaste, deux raisons suffisantes pour être coupable dans ce pays», avait écrit la réalisatrice iranienne, déjà primée dans de nombreux festivals internationaux de cinéma.

APS

## Décès du comédien algérien Omar Zelloum

Le comédien algérien Omar Zelloum est décédé mardi soir à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès des membres de l'association artistique «Lumières».

Omar Zelloum s'était fait connaître en interprétant des seconds rôles au cinéma et dans des productions de la Télévision algérienne comme «Serkadjib» (1982) du cinéaste Hadj Rahim ou encore le feuilleton à succès «Saâd El Gat» (2010).

Le défunt qui était membre de l'association «Lumières» a été inhumé hier après-midi au cimetière d'El Alia à Alger.

## SAHEL

## Le processus de réconciliation parrainé par Alger est le seul cadre à même de débattre de la crise au Mali

Le consensus autour de la tenue de la 1<sup>re</sup> session de dialogue entre toutes les parties maliennes en juillet à Alger «est un résultat positif sur la voie de la réconciliation nationale», a affirmé mardi le ministre malien de la Réconciliation nationale, Zahabi Ould Sidi Mohamed, ajoutant que «le dossier malien ne sera examiné que dans le cadre du processus parrainé par l'Algérie».

Dans une déclaration à l'APS, M. Zahabi a indiqué que la 3<sup>e</sup> réunion de concertation de haut niveau sur le processus de dialogue inter-malien tenue lundi à Alger était «d'une grande importance pour le processus de règlement politique de la crise, d'autant que les mouvements armés ont exprimé leur confiance en l'Algérie, en tant que pays médiateur dans le dialogue».

«Il s'agit là d'un point positif pour la région en général et pour la diplomatie algérienne», a-t-il estimé.

Le ministre malien a réaffirmé «la bonne volonté du gouvernement malien de participer aux négociations», ajoutant qu'«il reste aux groupes armés de prouver leur engagement vis-à-vis des décisions qui seront prises».

M. Zahabi a, en outre, mis l'accent sur «le rôle important» joué par l'Algérie dans le processus de négociations, eu égard aux relations historiques qui lient les deux pays et leur intérêt commun à préserver la sécurité et la stabilité au Mali et dans la région en général.

Il a également insisté sur «la confiance dont jouit l'Algérie de la part de toutes les parties et son poids comparé au pays voisins» estimant qu'«il s'agit de facteurs importants pour le règlement de la crise au Mali».

La réunion de lundi intervenait au lendemain de la signature sa-



medi à Alger d'une plateforme préliminaire visant à trouver une solution «définitive» à la crise dans le nord du Mali par trois mouvements du Nord Mali.

Il s'agit du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), de la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et de la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), dont les représentants ont affirmé «le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali».

La semaine dernière, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) avaient signé «la Déclaration d'Alger», à travers laquelle ils ont réaffirmé leur volonté d'oeuvrer à la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et de s'engager dans le dialogue inter-malien inclusif».

Revenant à l'agenda des négociations directes prévues en juillet prochain à Alger, M. Zahabi a précisé que «le développement dans le nord du Mali sera au centre de ces négociations, vu que le problème du pays est en premier lieu un problème de développement et non un problème ethnique», mettant en avant la cohésion totale de la société malienne qui constitue, selon lui, un facteur important à exploiter

pour trouver des solutions durables.

Il a indiqué dans ce sens que les négociations se dérouleront en deux phases. La première concernera l'instauration de la confiance entre toutes les parties, à travers l'échange des détenus et le respect du cessez-le-feu comme stipulé dans l'accord de Ouagadougou signé le 18 juin dernier. La deuxième phase, qui se déroulera au Mali, portera sur la mise en place des dernières dispositions et la signature de l'accord final, a-t-il ajouté, exprimant son optimisme quant aux résultats des négociations prochaines.

M. Zahabi a indiqué que le dossier malien «figurera à l'ordre du jour du sommet africain prévu le 20 juin à Malabo (Guinée équatoriale)».

Les travaux de la 3<sup>e</sup> réunion de concertation de haut niveau sur le processus de dialogue inter-malien se sont tenus lundi, avec la participation du Mali, du Niger, du Tchad, du Burkina Faso, de la Mauritanie, ainsi que le Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, et le représentant de la Minusma, Al-bert Gérard Koenders.

Les participants à cette réunion, ont exprimé leur reconnaissance aux efforts consentis par l'Algérie pour le règlement de la crise malienne, et le lancement du dialogue inclusif inter-malien.

## ATTAQUE DU CONSULAT AMÉRICAIN DE BENGHAZI Un responsable présumé arrêté

Les Etats-Unis ont arrêté un responsable présumé de l'attaque contre la mission diplomatique américaine de Benghazi en Libye le 11 septembre 2012, a indiqué mardi le Pentagone.

«Je peux confirmer que dimanche 15 juin, des soldats américains, en coopération avec la police, ont capturé Ah-

med Abu Khattala, figure clé des attaques contre les bâtiments américains à Benghazi en septembre 2012», a précisé le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby.

Le suspect a été arrêté dimanche en Libye lors d'un raid des forces américaines et est actuellement détenu «dans un

endroit sûr en dehors de la Libye», a ajouté M. Kirby dans un communiqué, précisant que le raid n'avait fait aucune victime.

Tous ceux qui ont participé à cette opération «ont quitté sains et saufs la Libye», a-t-il poursuivi. Lors de raids similaires, les Etats-Unis avaient arrêté des suspects qu'ils

avaient emmenés à bord de navires américains avant de les ramener aux Etats-Unis par avion.

Cette arrestation est «un événement important» mais elle ne marque «pas la fin du travail» sur cette attaque, a estimé pour sa part, lors de son point de presse, le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney.

## L'Union africaine décide de réintégrer l'Egypte

L'Union africaine (UA) a décidé de réintégrer l'Egypte, suspendue de l'organisation panafricaine il y a près d'un an après le renversement par l'armée du président Mohamed Morsi, a annoncé hier le vice-président de l'UA, Erastus Mwencha.

Selon des diplomates, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a décidé lors d'une réunion mardi soir de réintégrer l'Egypte.

«L'information que vous avez est correcte», a déclaré à l'AFP le vice-président de l'UA, Erastus Mwencha, comme on lui demandait si la suspension de l'Egypte allait être levée.

Des responsables de l'organisation ont indiqué que la décision devait être officiellement annoncée hier dans le courant de la journée.

L'organisation panafricaine, qui siège à Addis Abeba, avait suspendu l'Egypte en juillet 2013, après la destitution du président Morsi, démocratiquement élu en juin 2012.

L'UA a pour politique de suspendre tout Etat membre où se produit un «changement constitutionnel de pouvoir», généralement jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel.

Alors chef de l'armée égyptienne, Abdelfattah al-Sissi avait destitué et fait emprisonner le 3 juillet 2013 M. Morsi, arrivé au pouvoir après la chute de Hosni Moubarak, et renversé par une révolte populaire début 2011.

En mai dernier, M. Sissi a été élu président de l'Egypte avec 96,9% des voix.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Front Polisario dénonce l'escalade de la répression marocaine contre les manifestants sahraouis

Le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdellaziz, a dénoncé, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, l'escalade de la répression marocaine contre les manifestants sahraouis dans les régions placées sous la responsabilité des Nations unies, a indiqué mardi l'Agence de presse sahraouie (APS).

«Il est déplorable de constater qu'une répression aussi féroce est pratiquée par les forces d'occupation marocaines dans les territoires placés sous la responsabilité des Nations unies et ne jouissant pas encore de leur droit à l'autodétermination», a écrit le président sahraoui dans son lettre. M. Abdellaziz a adressé cette lettre suite à l'intervention dimanche dernière des forces de répression

marocaines contre des manifestants sahraouis dans la ville d'El Ayoun occupée, causant plusieurs blessés parmi les manifestants, a indiqué SPS.

M. Abdellaziz a dénoncé l'escalade de la répression marocaine contre les civils sahraouis, appelant l'ONU à prendre en charge leurs revendications légitimes en permettant au peuple sahraoui de jour de son droit à l'autodétermination.

Il a souligné par ailleurs la nécessité «d'organiser un référendum libre, juste et régulier et définir un mécanisme ouïen indépendant et impartial pour protéger les droits de l'homme, mettre fin au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et libérer tous les prisonniers politiques sahraouis».

## NIGERIA Au moins 21 morts dans une explosion près d'un centre de retransmission de matches de la Coupe du monde

Au moins 21 personnes ont perdu la vie mardi après l'explosion d'une bombe près d'un centre de retransmission des matches de la Coupe du monde de football à Damaturu, dans le nord du Nigeria, a indiqué hier une source médicale, citée par des médias.

«Nous avons reçu 21 cadavres et 27 blessés après l'explosion, survenue mardi soir dans le quartier de Nayi-Nama, a déclaré cette source médicale de l'hôpital Sani Abacha. Un premier bilan mardi soir ne faisait état que de plusieurs blessés. Selon des habitants, la bombe avait été dissimulée dans un pousse-pousse motorisé devant le centre de retransmission, où une foule s'était rassemblée pour regarder le match Brésil-Mexique sur grand écran.

Plusieurs centres de retransmission et stades de football ont été attaqués récemment au Nigeria. Le 1er juin, plus de 40 personnes avaient péri dans le Nord-Est

lorsqu'une bombe avait explosé au milieu de supporters dans un stade.

Ces attaques ont été attribuées à Boko Haram, dont le chef Abubakar Shekau a décrit le football comme une perversion occidentale visant à éloigner les musulmans de la religion, ont rapporté des médias.

Après les récentes attaques, les Etats d'Adamawa (nord-est) et de Plateau (centre) ont décidé de fermer leurs centres de retransmission sur écran géant pour des raisons de sécurité et de nombreux Nigérians ont décidé de rester chez eux par précaution. La source médicale, citée par l'AFP, a indiqué que les cadavres et les blessés avaient été amenés à l'hôpital par la police et l'armée.

«Les corps sont conservés à la morgue, les blessés sont en train d'être soignés (...) Les victimes sont de jeunes hommes et des enfants. Ils ont des brûlures, des tissus déchirés et des fractures», a ajouté cette source.

## SOMALIE Un attentat à la voiture piégée fait un mort et deux blessés

Un médecin est mort et deux autres ont été blessés hier dans la capitale somalienne, Mogadiscio, lors d'un attentat à la voiture piégée perpétré dans l'enceinte d'un hôpital, ont indiqué des sources médicales et des témoins. La bombe, qui aurait été fixée à la voiture d'un médecin, a explosé dans l'enceinte de l'hôpital Keysaney, dans le nord de Mogadiscio, géré par le Croissant-Rouge somalien avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le médecin a été tué et deux de ses collègues ont été blessés dans l'explosion, de même que plusieurs civils, ont indiqué des sources sur place. «Nous sommes vraiment bouleversés par cette explosion dans l'enceinte de l'hôpital. Un médecin est mort et deux autres ont été gravement blessés dans l'attentat», a déclaré Mohamed Ali, un employé de l'hôpital. L'attentat n'a pas été revendiqué mais Mogadiscio a été frappé ces derniers mois par de nombreuses attaques des insurgés shebab. Les shebab ont visé par le passé des sites stratégiques du pouvoir et des forces de sécurité. La force militaire de l'Union africaine (Amisom), forte de 22.000 hommes, a repris plusieurs localités aux insurgés, qui contrôlent néanmoins toujours de vastes zones rurales et privilient désormais guérilla et attentats.

## RUSSIE-UKRAINE

**Gazprom accuse l'Ukraine de mal entretenir son réseau gazier**

Le géant de l'énergie Gazprom a accusé hier l'Ukraine de mal entretenir son réseau gazier servant au transit du gaz russe, après une explosion survenue la veille sur un gazoduc alimentant l'Europe.

«Nous réalisons suffisamment d'investissements pour entretenir notre système de distribution de gaz. On ne peut pas dire autant du système ukrainien. Les gazoducs vieillissent, et par conséquent des accidents surviennent», a déclaré le vice-président de Gazprom Vitali Markelov, lors d'une conférence de presse.

«Il ne s'agit pas du premier incident sur le système de distribution de gaz ukrainien et je pense qu'il y en aura d'autres car il faut entretenir le système. Le vieillissement des gazoducs est inévitable», a-t-il ajouté.

Une explosion s'est produite mardi sur le gazoduc international Ourenco-Pomary-Ougorod, dans la région de Poltava dans le nord-est de l'Ukraine, qui alimente l'Europe en gaz russe.

Le ministre de l'Intérieur ukrainien, Arsen Avakov, avait aussitôt assuré qu'il s'agissait d'un «sabotage russe». Gazprom a pour sa part annoncé sur Twitter que l'incident n'avait pas provoqué de rupture dans le transit et que les approvisionnements se poursuivaient au rythme de 185 millions de mètres cubes par jour. M. Markelov a expliqué qu'un système de secours permettait d'assurer le transit gazier vers l'Europe et que Gazprom ne participait pas à l'enquête sur l'incident.

Long de 4.500 kilomètres, ce gazoduc part de la Sibérie pour relier les clients européens via l'Ukraine. La portion russe est opérée par le géant Gazprom.

## IRAN-NUCLÉAIRE

**Téhéran espère commencer la rédaction du texte de l'accord final sur son dossier nucléaire**

L'Iran espère commencer avec les puissances du groupe 5+1, actuellement réunies à Vienne, la rédaction du texte de l'accord final pour mettre fin à 10 ans de crise sur son dossier nucléaire, a indiqué hier l'agence de presse Irna citant un des principaux négociateurs iraniens. «Nous espérons commencer mercredi la rédaction du texte de l'accord final non sur les questions importantes mais sur le cadre général et l'introduction», a déclaré Abbas Araghchi, cité par l'agence officielle Irna, à un groupe de journalistes des médias iraniens à Vienne. Les négociateurs iraniens des pays du 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) se sont retrouvés lundi à Vienne et doivent poursuivre leurs négociations jusqu'à demain pour tenter d'aplanir les divergences.

«Les discussions se déroulent dans un climat positif et constructif. Les différentes parties sont sérieuses, mais cela ne veut pas dire qu'elles cèdent sur nos positions. Il reste encore beaucoup de chemin jusqu'à un accord acceptable par toutes les parties», a-t-il ajouté, précisant que «12 à 13 heures de négociations bilatérales, tripartites et plus générales ont été menées». Selon l'accord intérimaire, entré en application en janvier, les deux parties ont jusqu'au 20 juillet pour sceller un accord. Dans le cas contraire, l'accord intérimaire peut être prolongé de six mois pour permettre la poursuite des négociations.

APS

## ONU

**Le Conseil de sécurité renforce les sanctions contre Al-Qaïda et rappelle le mémorandum d'Alger**

Le Conseil de sécurité a adopté mardi à l'unanimité une résolution visant à renforcer les régimes de sanctions contre Al-Qaïda et ses affiliés, et a rappelé le Mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par les terroristes.



Dans cette résolution 2161, le Conseil de sécurité a ainsi revu les modalités applicables aux sanctions prises contre Al-Qaïda et les personnes, groupes et entités qui lui sont associés, en adaptant les règles aux évolutions récentes et en répondant à certaines préoccupations relatives à leur fonctionnement.

Pour faire face à la nature évolutive de la menace que représente Al-Qaïda, l'Equipe de surveillance de l'ONU sera désormais chargée d'évaluer cette menace et les mesures optimales permettant d'y faire face, souligne la résolution qui précise que l'évolution de la menace est caractérisée

non seulement par «l'afflux de recrues venant du monde entier dans les rangs d'Al-Qaïda et des groupes qui lui sont associés» mais aussi par le détournement des activités des organisations à but non lucratif que le Conseil appelle à prévenir par des «mesures fermes et énergiques» de la part des pays.

Pour ailleurs, le Conseil de sécurité a rappelé, dans sa résolution, l'adoption par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF, créé en 2011 et dont l'Algérie est l'un des 30 membres fondateurs) du Mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements

contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découle.

Il a ainsi fermement condamné les enlèvements et les prises d'otages commis par des groupes terroristes, quels qu'en soient les motifs, dont la levée de fonds ou l'obtention des concessions politiques, se déclarant déterminé à prévenir ces actes et à faire en sorte que les otages soient libérés en toute sécurité sans que soient versées des rançons ni accordées de concessions politiques, conformément aux règles applicables du droit international.

Dans ce sens, l'organe de décision de l'ONU a

demandé à tous les pays d'empêcher les terroristes de profiter directement ou indirectement de rançons ou de concessions politiques, et de faire en sorte que les otages soient libérés sains et saufs. A ce propos, le Conseil a chargé l'Equipe de surveillance de l'ONU de coopérer étroitement avec les organes des Nations unies chargés de la lutte contre le terrorisme en vue de fournir des informations sur les mesures prises par les pays pour faire face à cette tendance.

Le Conseil a aussi prévu que les pays doivent prendre les mesures adéquates pour empêcher Al-Qaïda et les personnes et groupes qui lui sont associés de se procurer, de manipuler, de stocker, d'utiliser ou de chercher à se procurer tous types d'explosifs. En outre, il a décidé d'une panoplie de mesures parmi lesquelles il a exhorté tous les pays à prendre, voire, à renforcer les mesures portant sur le gel des avoirs des groupes terroristes, l'interdiction de voyager et l'embargo sur les armes.

## IRAK

**Les insurgés intensifient leur offensive, al-Maliki réorganise ses forces armées**

Les insurgés de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), ont intensifié hier leur offensive en Irak, dont ils contrôlent désormais de larges territoires, alors que le Premier ministre Nouri al-Maliki a limogé plusieurs hauts commandants qui ont échoué à contrer l'avancée, face à l'inquiétude croissante de la communauté internationale.

Al'aube, les rebelles ont lancé un assaut contre la principale raffinerie de pétrole située à Baiji, à 200 km au nord de Bagdad, selon des responsables. Ils ont réussi à pénétrer dans la raffinerie et les forces de sécurité, dont plusieurs membres ont été tués et blessés, tentaient de les repousser, alors que certains réservoirs ont pris feu. La raffinerie avait été fermée la veille et plusieurs employés évacués de crainte d'une attaque de l'EIIL.

En une semaine, les éléments du groupe armé extrémiste de l'EIIL, déjà très actif en Syrie voisine, ont pris le contrôle de la deuxième ville d'Irak, Mossoul, d'une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine, Diyala (est) et Kirkouk (nord).

**Al-Maliki limoge des hauts commandants pour «abandon de poste»**

Durant les premiers jours de cette offensive, les forces de sécurité irakiennes ont fait preuve d'une très faible résistance, nombre de policiers ou de soldats abandonnant

leurs positions. Alors que le pays était meurtri par les attentats et miné par les divisions confessionnelles avant le début de l'offensive le 9 juin, les autorités ont cherché mardi à montrer un visage fort.

Dans ce contexte, le Premier ministre Nouri al-Maliki a limogé mardi plusieurs hauts commandants. Le commandant en chef responsable de la province de Ninive, la première à être tombée en grande partie aux mains des insurgés, a notamment été démis de ses fonctions, de même que le chef de la troisième brigade d'infanterie, qui sera traduit devant un tribunal militaire pour désertion.

Le Premier ministre, également chef des forces armées irakiennes, a par ailleurs ordonné à l'état-major de former des conseils de discipline pour enquêter sur les officiers ayant «abandonné leurs positions».

**Inquiétude croissante de la communauté internationale**

L'offensive des insurgés suscite l'inquiétude croissante de la communauté internationale, notamment avec la recrudescence des violences perpétrées par ce groupe armé. Les Etats-Unis, qui s'étaient engagés militairement en Irak pendant huit ans, ont dit examiner «chaque option» pour aider l'allié irakien, dont des frappes aériennes.

Selon l'envoyé spécial de l'ONU à Bagdad, Nickolay Mladenov, l'Irak fait face à la plus grande menace à sa souveraineté et à son intégrité territoriale depuis des

années, qualifiant l'offensive des insurgés de «menace vitale pour l'Irak» et de «grave danger pour la région».

Pour son voisin, la Syrie s'est dite prête à coopérer avec l'Irak pour lutter contre les groupes armés actif dans les deux pays, soulignant que «le terrorisme soutenu par l'étranger auquel fait face l'Irak frère est le même qui sévit en Syrie».

La Chine a de son côté exprimé son soutien aux efforts du gouvernement irakien pour la sécurité intérieure, a indiqué la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hua Chunying, affirmant qu'elle suit de près l'évolution de la situation et espère le retour rapide de la sécurité et de la stabilité dans ce pays.

Appelant tous les responsables locaux, Téhéran s'est dit prêt à aider Bagdad pour lutter contre l'offensive des insurgés en cours mais sans intervenir au sol, et les autorités irakiennes ont affirmé que les forces irakiennes avaient la capacité de venir à bout des rebelles.

Par ailleurs, le président iranien Hassan Rohani a apporté de nouveau son soutien au gouvernement Maliki, en affirmant que le «grand peuple iranien fera tout pour protéger» «les lieux saints des imams chiites (en Irak) face aux terroristes».

Quant au ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, il a mis en garde contre une «guerre civile» en Irak, qui déstabiliserait la région tout entière.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05 Jeunesse : Franklin  
06:20 Jeunesse : Franklin  
06:30 Jeunesse : Franklin  
06:45 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : TélésShopping  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Une histoire, une urgence  
11:20 Série TV : Une histoire, une urgence  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:40 Sport : Le journal de la Coupe du monde 2014  
13:50 Culture Infos : Météo  
13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
15:05 Divertissement : La vidéo de la honte  
16:35 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
17:20 Divertissement : Bienvenue chez nous  
18:05 Divertissement : Bienvenue chez nous  
19:00 Divertissement : Money Drop  
19:55 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:35 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
20:40 Culture Infos : Météo  
20:50 Sport : Coupe du Monde - Uruguay / Angleterre  
23:00 Série TV : New York, section criminelle  
23:45 Série TV : New York, section criminelle

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Culture Infos : Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:50 Culture Infos : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
17:55 Divertissement : On n'oublie qu'à en rire  
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
19:50 Culture Infos : Météo 2  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Divertissement : Parlons PME  
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant  
20:46 Culture Infos : Météo 2  
20:47 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:25 Culture Infos : Beau travail  
23:30 Divertissement : Alcaline le mag

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Jeunesse : Ludo  
06:46 Jeunesse : La Terre vue d'Alban  
06:47 Jeunesse : La Terre vue d'Alban  
06:50 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:18 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:46 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:53 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
08:00 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
08:06 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
08:17 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:24 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:30 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
08:38 Série TV : La chouette & Cie  
08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:05 Culture Infos : Météo  
07:10 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
08:10 Jeunesse : Le petit Nicolas  
08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
08:30 Série TV : Martine  
08:40 Culture Infos : Météo  
08:45 Culture Infos : M6 boutique  
09:55 Culture Infos : Météo  
10:00 Série TV : La petite maison dans la prairie  
10:50 Divertissement : Les reines du shopping  
11:45 Divertissement : Les reines du shopping  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Divertissement : Karyn l'obstinée  
15:35 Série TV : FBI : duo très spécial  
16:25 Divertissement : Les reines du shopping  
17:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France  
18:50 Culture Infos : 100 % mag  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Culture Infos : Le 19:45  
20:05 Série TV : Scènes de ménages  
20:50 Divertissement : La plus belle région de France  
23:10 : Les maisons les plus originales

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1****19h55****Espagne / Chili****Résumé**

En explosant en vol face aux Pays-Bas (défaite 1-5) lors de leur premier match, les Espagnols doivent maintenant réagir face au Chili, une équipe très technique. De plus, les Chiliens Alexis Sanchez (Barcelone), Claudio Bravo (Real Sociedad) et Eduardo Vargas (Valence) évoluent en Liga espagnole. Leurs coéquipiers en club ne devraient pas leur faire de cadeau. L'Espagne est clairement à l'heure des choix : Vicente Del Bosque, le coach espagnol, va-t-il conserver son ossature ou va-t-il procéder à des choix radicalement différents ? Iker Casillas sera-t-il aligné ? Xavi, mal en point lors du match face aux Bataves, va-t-il se ressaisir ?

**2****19h45****Envoyé spécial****Résumé**

La guerre de l'eau. Chaque jour, nous dépensons d'énormes quantités d'eau sans savoir quel volume se cache à l'intérieur des produits que nous consommons. Il faut 140 litres pour produire une tasse de café, 10 litres pour un seul morceau de sucre, 170 litres pour un verre de jus d'orange. Enquête au Maroc où l'industrie hôtelière priviliege le confort des touristes à celui des populations locales et en France sur la filière du lait qui épuisera nos ressources d'eau. Sauveurs de patrimoine. Des milliers de Français se retroussent les manches ou mettent la main au portefeuille pour conserver leurs vieilles pierres. Malgré la crise, ils ne se sont jamais montrés aussi généreux avec leur patrimoine en péril.

**3****19h14****Pas si simple**

MERYL STREEP STEVE MARTIN ALEC BALDWIN

Pas si Simple

© 2013 TÉLÉ PARIS - THOM HOBSON

**Résumé**

Cela fait dix ans que Jane Adler a divorcé de Jake. Installée dans une belle maison de Santa Barbara, cette quinquagénaire a fondé une chaîne de salons de thé et voit ses grands enfants prendre leur envol : sa fille ainée, Lauren, est fiancée, Gabby, la cadette, part s'installer à Los Angeles, et son petit dernier, Luke, va être bientôt diplômé à New York. A cette occasion, elle retrouve Jake, venu sans sa nouvelle épouse, la jeune Agness, et finit par passer la nuit avec lui. Jane est prise de remords alors que Jake semble ravi. Rentré chez elle, Jane entreprend de rénover sa maison et, pour cela, fait appel à Adam, un architecte tout à fait charmant...

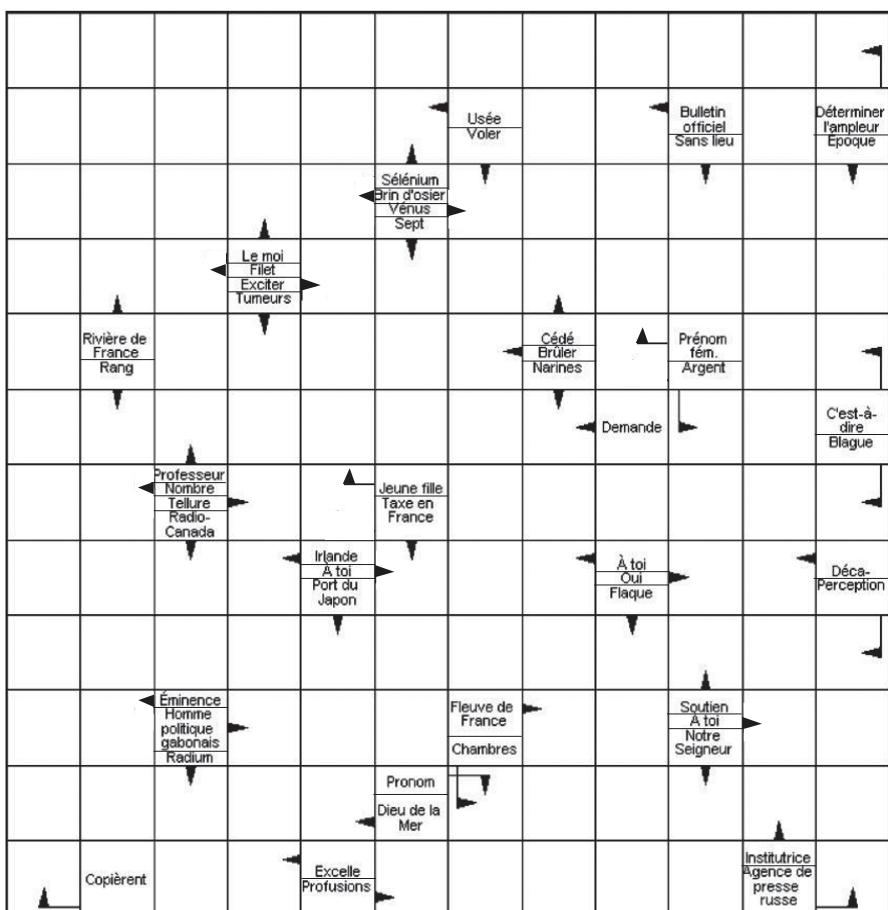
**CANAL+****19h55****Scandal****Résumé**

Olivia a démantelé le B-613, mais elle doit désormais faire face aux reproches de Jake, de Fitz et de Cyrus Beene. Selon eux, la nouvelle situation va aider Maya Pope à commettre l'attentat qu'elle a planifié. Face à la menace sérieuse, le président décide de mettre un terme à ses déplacements, alors que les élections sont dans six jours seulement. Pour tenter de stopper Maya Pope, il se résout même à demander l'aide de Rowan.

**4****19h50****La plus belle région de France****Résumé**

Pour cette cinquième et dernière émission, la journaliste et historienne Clémantine Portier-Kaltenbach, le chef cuisinier de renom Christian Etchebest et Jean-Bernard Carillet, enquêteur et auteur d'ouvrages touristiques, présentent les atouts de cinq nouvelles régions. Ils ont découvert ces endroits en compagnie de guides, de personnes locales voire tout simplement d'anonymes. Tous défendent leur terroir, leur patrimoine - les curiosités architecturales (cathédrales, châteaux, monuments), la beauté des paysages ainsi que les spécialités gastronomiques locales. Puis, la journaliste Karen Guiock dévoile en direct le nom de la « Plus Belle Région de France », désignée par les téléspectateurs.

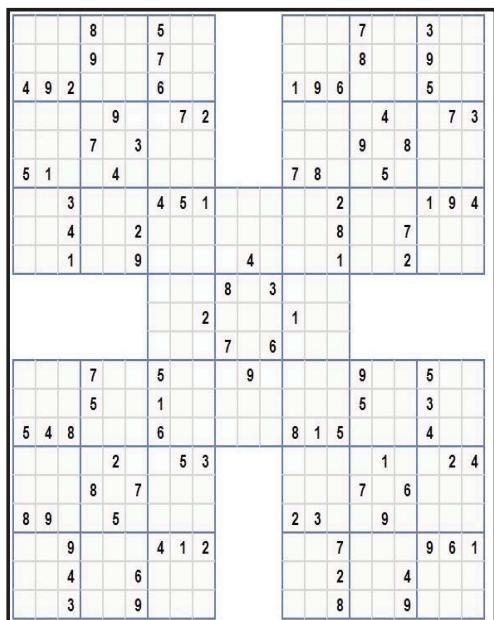
## Mots fléchés n°631



## Samouraï-Sudoku n°631

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

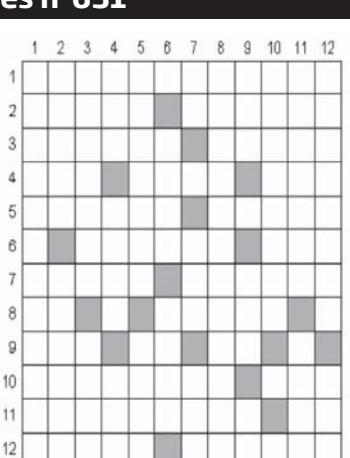


## ► Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch

## ► Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtue



## 7 erreurs



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

## Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

## Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exerce nos prières

## Proverbe français

## C'est arrivé un 18 Juin

1990 : abrogation de la loi de ségrégation raciale (apartheid) interdisant les Noirs dans les lieux publics en Afrique du Sud. [réf. nécessaire]

1991 : Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin âgé de 41 ans, considéré comme l'un des plus grands criminels du XXe siècle, se livre aux autorités colombiennes et reçoit l'assurance de ne jamais être extradé vers les États-Unis.

2007 : Lancement en France du site YouTube.

## Célébrations :

- Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose.

- Algérie : Fête de la Révolution.

- États-Unis : Juneteenth (en) ou Freedom Day ou Emancipation Day, Fête de l'émancipation, commémorée dans 31

États, l'annonce de l'abolition de l'esclavage faite au Texas en 1865.

- Philippines : Palawan : Fête de la forêt.

- Surigao del Sur : Fête de la province.

- Laguna : Fête de la province.

- Trinité-et-Tobago : Labour Day4, Fête du travail, commémore les émeutes populaires de 1937.

# COUPE NATIONALE MILITAIRE DE JUDO

## La Première Région remporte le trophée

L'équipe de judo de la Première Région militaire (1<sup>re</sup> RM) a remporté, mardi, la Coupe nationale militaire de judo, dont la finale a été disputée au complexe sportif régional militaire de Blida.

A l'issue de la finale qui l'a opposée, au deuxième jour de cette compétition, à son homologue de la Deuxième Région militaire, l'équipe de judo de la 1<sup>re</sup> RM s'est adjugée la 1<sup>re</sup> place du podium, alors que les équipes de la Première brigade des blindés (5<sup>e</sup> RM) et du Commandement des Forces aériennes ont occupé ex aequo la troisième place.

L'enjeu de cette compétition réside, selon ses organisateurs, au-delà du vainqueur du trophée, dans l'opportunité qu'elle offre aux sélectionneurs des équipes participantes de tester les apti-



tudes de leurs athlètes, en perspectives des joutes continentales et mondiales de judo. La cérémonie de remise du trophée à l'équipe lauréate a été présidée par le général Chaabani Mustapha, commandant régional de la Défense aérienne du territoire de la 1<sup>re</sup> RM, qui a salué les athlètes participants à cette compétition pour «le sens élevé du fair-play dont ils ont fait montre». Seize (16) équipes relevant de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine, des forces aériennes et maritimes, des forces de la défense aérienne du territoire, de l'Académie militaire

de Cherchell, de la 40<sup>e</sup> division de l'infanterie mécanique (3<sup>e</sup> RM), de la première division des blindés (5<sup>e</sup> RM), de la 8<sup>e</sup> division des blindés (2<sup>e</sup> RM), de l'Ecole d'application des forces spéciales (4<sup>e</sup> RM), et des six (6) régions militaires du pays ont pris à cette compétition sportive de deux jours. Les épreuves de cette compétition ont été officiées par des arbitres de la Fédération algérienne du judo (FAJ), en présence de représentants du département des sports militaires et du président du service des sports militaires de la 1<sup>re</sup> RM.

### LUTTE/CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN

## 5 médailles dont une en or pour les seniors algériens

La sélection algérienne de lutte seniors s'est distinguée aux championnats méditerranéens clôturés, lundi à Kanjiza en Serbie, en remportant cinq médailles dont une en or et une argent, toutes en lute libre, lors de la dernière journée du tournoi, indique le site de Fédération internationale de lutte associée (FALA).

La seule consécration en vermeil a été l'œuvre de Mohamed Réda Louafi dans le tournoi de lutte libre de la catégorie des 86kg, disputé sous forme de mi-championnat en trois tours. Louafi a remporté ses combats contre ses trois autres adversaires, respectivement, Gavric MLaden (Serbie), Karem Abdellah

(Syrie) et Pitulic Milos (Serbie).

En fin du tournoi, le lutteur algérien a récolté 11 points, suivi du Syrien Karem (8 pts) et du Serbe Pitulic (5 pts).

La médaille d'argent algérienne a été remportée par Naser Allah Lal-louche, qui a perdu en finale des 65kg, devant le Français Muktarov Russlan. Les médailles de bronze de la catégorie sont revenues, respectivement, au Serbe Dimitrijevic P. et le Syrien Lazkaniumlambawi G.

La participation algérienne dans ces championnats méditerranéens de Kanjiza s'est achevée par deux autres médailles de couleur bronze, gagnées par Benaissa Tarek,

Boudjemline Akrem et Mohamed Réda.

Dans la catégorie des 66kg, Benaissa a été battu en demi-finale par Stefanek Davor (Serbie), avant de se ressaisir aux repêchages, devant le Français Leo Tudezca. Pour sa part, l'autre Algérien engagé dans la catégorie, Mouatez Djedaiet s'est contenté de la 10<sup>e</sup> et dernière position.

Le podium de la catégorie des 66kg a été complété par, respectivement, le Serbe Stefanek Davor (or), son compatriote Mat Nemes (argent) et le Grec Prevolarakis G. (bronze).

Le même parcours a été enregistré par le dernier algérien engagé dans la compétition, Mohamed Louafi dans la catégorie (98kg). Après sa défaite lors des quarts de finale devant Lavic Tomislav, Louafi a pris sa revanche aux repêchages face au Serbe Govedarica Vasilje, ce qui lui a valu la 3<sup>e</sup> place du podium qu'il a partagé avec le Syrien Saleh Nazouat.

Le Grec Lavic a remporté l'or de la catégorie en battant en finale le Grec Koudouratzis.

Le même parcours a été enregistré par le dernier algérien engagé dans la compétition, Mohamed Louafi dans la catégorie (98kg). Après sa défaite lors des quarts de finale devant Lavic Tomislav, Louafi a pris sa revanche aux repêchages face au Serbe Govedarica Vasilje, ce qui lui a valu la 3<sup>e</sup> place du podium qu'il a partagé avec le Syrien Saleh Nazouat.

Le Grec Lavic a remporté l'or de la catégorie en battant en finale le Grec Koudouratzis.

### COUPE D'AFRIQUE DE BOXE (MESSIEURS)

## Flissi (52 kg), Tabi (69 kg) et Bouloudinet (91 kg) en demi-finale

Les boxeurs algériens Mohamed Flissi (52 kg), Tabi Sofiane (69 kg) et Chouaib Bouloudinet (91 kg) se sont qualifiés mardi aux demi-finales de la Coupe d'Afrique de boxe qui se déroule à East London en Afrique du Sud (16-21 juin).

Le premier duel qui a opposé le boxeur algérien Mohamed Flissi (52 kg) au Sud-africain Mjwara Musawenkosai a tourné à l'avantage de l'Algérien qui semblait être très supérieur de son adversaire, manquant d'expérience à ce niveau de la compétition.

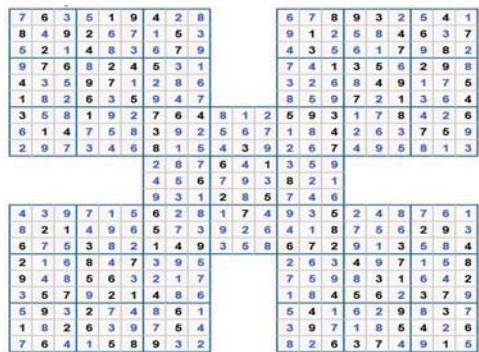
Le boxeur algérien, vice-champion du monde et médaillé d'or aux Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie, a plié le combat dans son premier round par KO, laissant sans voix le public présent en force pour soutenir son boxeur. Dans cette catégorie des 52 kg, Ouadahi Amine est bien parti pour remporter une médaille d'or, mais avant d'en arriver à cette étape, il doit battre son prochain adversaire, le Marocain Daraa Abdellali. De son côté, Tabi Sofiane (69 kg), n'a trouvé aucune difficulté pour se débarrasser de son adversaire du jour, le Botswanais Tswige Mmusi (3-0), qui est arrivé à la fin du combat totalement épuisé par la fougue de l'Algérien. En demi-finale, prévue aujourd'hui, Tabi Sofiane sera opposé au boxeur tunisien Meskini Mohamed Amine. La troisième victoire de cette deuxième journée de compétition a été remportée par Chouaib Bouloudinet, vice-champion d'Afrique de la catégorie des 91 kg, face au Camerounais Claude Kenfack (3-0). Le boxeur algérien avait mal entamé son combat en laissant le premier round à son adversaire, très impressionnant sur le plan physique. Surpris par la force du Camerounais, l'Algérien a bataillé dur pour venir à bout de son adversaire qui a montré qu'il était capable de remporter son duel, mais l'expérience et la volonté de Bouloudinet lui ont permis de gagner. Alors que de sa victoire, Bouloudinet s'est montré éprouvé par les efforts fournis dans cette confrontation. «J'ai fait une bonne entame de combat, mais j'ai rapidement laissé la place à mon adversaire qui avait la possibilité de revenir dans le 2<sup>e</sup> round. Maintenant je suis en demi-finale en attendant mes prochains adversaires», a déclaré à l'APS Chouaib Bouloudinet. Le prochain adversaire de l'Algérien en demi-finale est le Sud-africain Akanu Phusi, qui sera sans doute soutenu par un public très nombreux. «Après le premier tour consacré aux éliminatoires, je suis très satisfait de la prestation de nos boxeurs qui ont montré un sens de la responsabilité et d'engagement sans faille. Trois boxeurs sont déjà en demi-finale, ce qui est motivant pour la suite du parcours. On ambitionne toujours de gagner le maximum de médailles pour conserver notre titre africain», a déclaré à l'APS l'entraîneur-adjoint, Rabah Hamadache.

### CYCLISME

## Championnat d'Algérie sur route minimes-cadets le 24 juin à Sidi Bel-Abbès

Le championnat d'Algérie de cyclisme sur route minimes et cadets garçons, aura lieu le 24 juin à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, verra la participation de quelque 150 jeunes cyclistes de différentes ligues de wilayas du pays. Le programme de ce championnat prévoit le déroulement de deux courses, où les minimes auront à parcourir une distance de 49,80 kilomètres sur un circuit fermé de 8,3 km en 6 tours et les cadets un parcours de 68,4 km en huit tours.

### Sudoku n°630



### Mots Croisés N°630

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

### Mots Fléchés N°630

SERICICULTRICES  
A■ORALISE■ELOGE  
GALIPETTES■EN■R  
UNES■TEE■NOS■ER  
ED■ERS■NEOPHYTE  
NOTRE■OS■ITALIE  
AU■ANGUILLE■ARS  
YIN■TUILES■ANE■  
LLIVIA■ENKI■GRE  
ALLIENT■TYR■Y■U  
CE■FRAISE■Kilos  
STE■ECRU■POSAS■  
ATRE■OEL■URNES  
IEPER■AVANTAGER  
N■E■INUIT■SE■SI  
TIMON■F■EEKLO■N  
JOEL■PLANS■ISSA  
ERRES■ART■ETANG  
AGE■EON■EMMEN■A  
NA■BLOCUS■USTER

MATCH GALA REAL MADRID - CLUB ALGÉRIEN

# C'est pas demain la veille !

La venue du Real Madrid à Alger pour y défier un club local, à l'initiative de l'opérateur de téléphonie «Mobilis», risque de tramer encore faute d'un compromis entre les nombreuses parties prenantes, à moins que l'une d'entre elles n'accepte de faire quelques concessions.

«La difficulté réside dans notre incapacité à trouver une date qui arrange tout le monde» ont expliqué les organisateurs de ce match gala, lors de la conférence de presse, tenue spécialement à ce sujet, hier à Bab Ezzouar (Alger).

«Il était convenu que ce match se joue le 20 mai dernier, mais les clauses du contrat stipulaient que si le Real est qualifié pour la finale de la Ligue des champions, l'échéance devra être reportée à une date ultérieure», a expliqué Alberto Via, représentant de Mediapro, qui est le détenteur des droits d'image et d'organisation des matchs amicaux du Real. «Juste après la finale de Ligue des Champions, les joueurs du Real avaient rejoint leurs équipes nationales respectives pour préparer le Mondial, qui est actuellement en cours au Brésil. Donc, même pendant les prochaines semaines, il ne sera pas possible d'organiser ce match gala», a enchaîné Saâd Damma, le PDG de Mobilis.

Un retard qui risque de perdurer même après la fin de la coupe du monde car «les joueurs du Real auront droit à quelques jours de vacances avant d'attaquer la préparation de la nouvelle saison», a encore tenu à faire savoir Alberto Via.

«Il faudra tenir compte également de la reprise prémature du Real, qui sera ap-



pelé à disputer deux supercoupes : l'une contre le FC Séville et l'autre contre l'Atlético Madrid. Deux rendez-vous importants dans le calendrier surchargé du Real, qui feront retarder un peu plus le déroulement du match gala que nous attendons tous», a encore précisé le PDG de Mobilis.

«Alger n'est qu'à 1h30 de Madrid, par avion. Ce qui fait qu'à la fin de la saison écoulée, on aurait peut-être pu caser ce match gala entre deux rencontres officielles de Liga espagnole. Ce qui aurait convenu aussi bien à Mediapro qu'à Mobilis a révélé Alberto Via. «Malheureusement, Carlo Ancelotti avait imposé son veto, car tenu par l'obligation de résultats en championnat d'Espagne. Pour ainsi dire, il avait peur que la participation à ce match gala compromette ses chances de remporter le match suivant, en Liga. Chose que la presse locale et les supporters madrilènes ne lui auraient probablement jamais pardonné. Donc, il a refusé», a-t-il justifié. Une excuse que beaucoup ont considéré «peut convaincante» pendant la conférence de presse, tenue hier, car Mobilis avait déjà «généreusement» indem-



nisé Mediapro et le Real pour ce match gala, faisant que ni Ancelotti, ni personne d'autre ne pouvait s'opposer à son déroulement. Sinon, ils n'auraient pas dû accepter d'être payés à l'avance contre un service qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir satisfaire.

Certes, le Real et Mediapro pourraient «régler le problème» en envoyant l'équipe à Alger pour disputer ce match gala contre un club algérien, mais dans ce cas, c'est Mobilis qui ne sera pas content. «Rien n'est trop cher à nos yeux pour faire plaisir au peuple algérien, qui est un grand amateur de football. Et si on a payé le prix fort pour ramener le Real, c'est pour qu'il soit là avec toutes ses stars, et non pas avec les remplaçants», a expliqué Saâd Damma.

Ce qui nous ramène à dire qu'une des trois parties prenantes devra faire des concessions pour rendre l'organisation de ce match gala possible, car au train où vont les choses, aucun compromis ne semble pouvoir être trouvé. Cependant, Saâd Damma a tenu à faire savoir que : «Mobilis a toujours tenu ses promesses envers ses clients et je peux vous rassurer que le Real viendra bel et bien à Alger, et avec toutes ses stars. Ce n'est qu'une question de temps».

APS

## PUBLICITÉ

# OPTION DÉFENSIVE DES FENNECS

## Stratégie, dites vous ?



**"Le jeu défensif des Algériens nous a facilité la tâche"** a déclaré en fin de match le défenseur international belge du Bayern Munich (Bundesliga allemande), Daniel Van Buyten, au moment où son coach Marc Wilmots indique que « l'équipe algérienne a refusé de jouer après avoir marqué son but ».

Said Ben

Ces deux déclarations des adversaires des Verts illustrent parfaitement l'échec des stratégies de jeu utilisées par le sélectionneur des Verts Vahid Halilhodzic lors de ce match perdu contre la Belgique.

Mieux encore, le sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic lui-même reconnaît que « la seconde mi-temps a pu montrer la différence existante entre les deux équipes notamment sur le plan de la maîtrise du jeu ». Or, cette seconde mi-temps a montré l'échec des choix de coach Vahid. Car, d'abord les Verts ont changé la première stratégie de jouer en bloc et de procéder par des contres et ensuite, son coaching a été fatal aux Verts.

Ses choix des joueurs sont bien

discutables. Ainsi, sur le choix des joueurs? les observateurs, spécialistes et médias sont unanimes à relever les absences de Djabou et Brahimi qui ont largement leur place dans cette sélection algérienne pour bousculer des Belges bien préparés. La première mi-temps est bien là pour le confirmer.

De plus, et là, le coaching de Wilmots a été plus judicieux. Puisque Fellaini et Mertens sont deux remplaçants qui ont marqué les deux buts belges. Par contre, ni Ghilas, ni Slimani et encore moins Lacen n'ont été décisifs dans le jeu des Verts en seconde période.

Ce qui est incompréhensible dans le choix de coach Vahid, c'est surtout le plan de jeu qu'il a prévu. Depuis qu'il a pris en main les Verts le coach bosnien ne cessait de critiquer Saâdane pour son jeu défensif et le mutisme de l'attaque algérienne. Mieux encore, coach Vahid

ne cesse de répéter que depuis qu'il est à la tête de la sélection algérienne, la ligne d'attaque des Verts est prolifique. Ce qui est vrai, mais alors pourquoi prôner donc la défensive dans un match de la phase finale d'un Mondial alors qu'il l'a si bien fait lors des autres rencontres des qualifications aussi bien en Coupe d'Afrique que dans cette Coupe du monde sans oublier les matchs amicaux? La réponse est toute simple: coach Vahid a eu tellement de pression tel qu'il a eu peur des contres belges. Et c'est ce qui explique cette stratégie basée sur la défensive. Or, joueur pour ne pas perdre voudrait dire dans le langage du football moderne aller directement vers la défaite. Et c'est ce qui est réellement passé face à une Belgique bien prenable n'était le coaching raté de Vahid Halilhodzic...

S.B.



## DÉCLARATIONS

### Halilhodzic : «On a laissé les Belges jouer»



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a estimé mardi après la défaite face à son homologue belge (2-1) à Belo Horizonte que ses joueurs ont laissé l'adversaire jouer. «On a laissé les Belges jouer. On n'a pas assez couru. Les joueurs ne pensaient peut-être pas que les Belges seraient capables de marquer. Physiquement on était moins bien. Les Belges ont marqué grâce à des joueurs qui venaient d'entrer en jeu, ils étaient frais», a déclaré Halilhodzic en conférence de presse d'après match. Analysant la rencontre, le coach des Verts estime que son équipe était naïve notamment sur le premier but. «On a trop subi en deuxième période. On a laissé les Belges produire trop de jeu. Sur le premier but, on fait preuve de naïveté. Sur la deuxième but, il y a une faute évidente sur Feghouli, un tacle irrégulier sur mon joueur. Cette faute aurait été sifflée si nous avions été le Brésil. C'est toujours comme ça avec les petites équipes comme la nôtre. Mais bon, les deux buts belges sont logiques au niveau du jeu», a admis Vahid. Le Bosnien a assuré que l'Algérie pouvait faire mieux pour une meilleure entame du tournoi. «L'exploit n'était pas loin. Je suis très déçu, avec raison et des regrets. On est passé à côté de quelque chose de grand», a-t-il regretté. Enfin, il a indiqué que le Mondial ne fait que débuter et il y a encore de la place pour rebondir. «J'ai félicité mes joueurs pour leur remonter le moral. Il faudra trouver des ressources mentales et physiques. Car les joueurs sont accablés. On va chercher à bien se préparer contre la Corée car ce sera un match décisif. Ce n'est pas le moment de pleurer», a-t-il dit.



### Courbis : «L'équipe algérienne a été impuissante»

L'ancien entraîneur de l'USM Alger Rolland Courbis a affirmé que la sélection algérienne n'est jamais parvenue à inquiéter les Diables Rouges de Belgique (1-2) mardi à Belo Horizonte, lors de son entrée en lice au Mondial-2014. «Ce qu'il faut surtout regarder, c'est que cette équipe d'Algérie n'a pratiquement jamais fait peur aux Belges. C'est une équipe d'Algérie impuissante qu'on a vue», a confié Rolland Courbis à la Radio RMC. Menant au score jusqu'à la 70<sup>e</sup> minute de la partie grâce à un but de Feghouli sur penalty (25'), la sélection algérienne a été renversée par son homologue belge en fin de partie sur deux réalisations de Fellaini (70') et Mertens (80'). «Le kiné peut jouer à la place du gardien belge. Je ne me rappelle pas l'avoir vu faire un arrêt. Derrière ça, qu'est-ce que tu veux espérer? Un nul? A quelques minutes près, il y avait nul. C'est dommage. Oui, c'est dommage. Je ne suis pas seulement déçu par la défaite mais par l'impuissance algérienne en seconde période», a regretté l'entraîneur de Montpellier. Lanterne rouge du groupe H, l'Algérie est condamnée à réagir dès le prochain match contre la Corée du Sud, dimanche soir, pour conserver ses chances de qualification au deuxième tour. Les Sud-Coréens qui participent à leur 8<sup>e</sup> Coupe du Monde ont fait match nul (1-1) face à la Russie mardi soir dans l'autre match du groupe H.

APS

### Le «ouf!» de soulagement de la presse belge

La presse belge a poussé un «ouf!» de soulagement après la victoire à l'arraché des Diables Rouges face à l'Algérie (2-1) mardi à Belo Horizonte en Coupe du Monde 2014 au Brésil.

«Ouf!», titre tout simplement le journal *L'Avenir* comme la plupart des quotidiens de la presse flamande. «Les Diables nous ont fait peur, commente le journal. «Mais que ce fut difficile! Ce sont les remplaçants, Fellaini et Mertens qui ont marqué. La Belgique devra élever son niveau de jeu si elle veut bousculer la Russie», analyse le quotidien *Het Gazet Van Antwerpen*.

Les journaux *Het Belang Van Limburg* et *Het Nieuwsblad* titrent, comme *L'Avenir* : «Ouf!», un ouf de soulagement après une première mi-temps difficile des Diables face aux Fennecs.

La Belgique a battu l'Algérie 2-1 après 70 minutes difficiles. Les Diables ont dû puiser dans la réserve, explique le quotidien *Le Soir* titrant en une «Renversant» : «Il faut voir les choses en face vue de l'extérieur, et oser se regarder dans les yeux du côté du vestiaire belge: pour son retour en Coupe du monde après 12 ans d'absence, la Belgique n'est pas passée loin de se prendre les pieds dans le tapis», explique l'envoyé spécial du journal.

«Renversant», c'est aussi le titre de Une choisi par la *DH* : «Ils l'ont fait! Les Diables ont battu l'Algérie après avoir longtemps été menés. Mais Fellaini et Mertens, sur le tard, sont parvenus à renverser la situation. Voilà la Belgique déjà nante de trois points précieux», explique le quotidien.

«Magnifiques!», titrent le journal *Sudpresse* qui expliquent que Fellaini et Mertens ont libéré les Diables du piège algérien. «De la folie», titre le groupe dans son supplément de 20 pages.

«Longtemps menés au score, les Diables rouges ont su réagir pour signer un premier succès dans cette Coupe du monde. Lancés en jeu par Marc Wilmots en deuxième mi-temps, Fellaini et Mertens ont inscrit les deux buts belges du match. Un scénario incroyable et un énorme soulagement avant la rencontre face à la Russie dimanche au Maracana de Rio».

«Ils ont fait! Les Diables ont battu l'Algérie après avoir longtemps été menés. Mais Fellaini et Mertens, sur le tard, sont parvenus à renverser la situation. Voilà la Belgique déjà nante de trois points précieux», explique le quotidien.

## PUBLICITÉ

## Bilan des premiers matches et équipe-type

Toutes les sélections ont disputé au moins leur premier match, certaines leur deuxième même. Voici l'équipe-type basée sur les premiers matches ainsi que le rappel des résultats.

### Groupe A :

Brésil – Croatie : 3-1  
Mexique – Cameroun : 1-0

### Groupe B :

Espagne – Pays-Bas : 1-5  
Chili – Australie : 3-1

### Groupe C :

Colombie – Grèce : 3-0  
Côte d'Ivoire – Japon : 2-1

### Groupe D :

Uruguay – Costa Rica : 1-3  
Angleterre – Italie : 1-2

### Groupe E :

France – Honduras : 3-0  
Suisse – Equateur : 2-1

### Groupe F :

Argentine – Bosnie Et-Herzégovine : 2-1  
Iran – Nigéria : 0-0

### Groupe G :

Allemagne – Portugal : 4-0  
Ghana – Etats-Unis : 1-2

### Groupe H :

Belgique – Algérie : 2-1  
Russie – République de Corée : 1-1



## Côte d'Ivoire sauve l'honneur

Al l'issue de la première journée de la phase de groupes de la Coupe du monde 2014, la Côte d'Ivoire est la seule nation africaine à s'être imposée. Les Eléphants sont en ballottage favorable pour atteindre les 8es de finale, dont sont encore loin Algérie, Cameroun, Ghana et Nigéria. Afrik-Foot fait le bilan de la première journée.

Trois défaites, un match nul et une toute petite victoire : c'est le bilan des cinq sélections africaines engagées dans cette 20<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde. Après la première journée de la phase de groupes de la compétition, Algérie, Cameroun et Ghana se retrouvent déjà dos au mur. Le Nigeria est en sursis pour l'heure, alors que la Côte d'Ivoire, qui cette fois n'a pas manqué ses débuts, pourrait atteindre les 8<sup>es</sup> de finale pour la première fois de son histoire.

### Des Lions indomptables à l'agonie

Première nation du continent à avoir fait son entrée en lice dans la compétition, le Cameroun s'est incliné face au Mexique (1-0). Et comment pouvait-il en être autrement ? Mis à part le poteau trouvé par Samuel Eto'o et une tête de Benjamin Moukandjo dans le temps additionnel, les hommes de Volker Finke n'ont rien proposé dans le jeu et auraient même pu et dû s'incliner sur un score bien plus lourd sans les deux buts refusés aux Mexicains pour des hors jeu inexistant.

Désorganisés tactiquement et peu inspirés sur le plan offensif, les Camerounais se sont montrés très loin des attentes placées en eux. Déjà

dos au mur avant d'affronter la Croatie mercredi, puis le Brésil, pas hôte de ce Mondial, les Lions vont devoir réaliser deux exploits pour espérer aller plus loin dans la compétition. Sauf que pour cela il leur faudra montrer un tout autre visage sans peine de quitter la compétition avec un zéro pointé qui leur pend au nez. Pour rappel, en 2010, la bande à Samuel Eto'o avait été la première équipe à être officiellement éliminée... Vers un doublé peu glorieux ?

### La Côte d'Ivoire sans forcer son talent

Ils n'ont pas proposé le plus beau jeu des cinq représentants africains, mais au moins ils ont eu le mérite de gagner. Les Eléphants auront mis le temps, mais ils sont finalement arrivés à bout du Japon (2-1), non sans avoir eu à forcer leur talent. Longtemps mené au score après une nouvelle erreur de marquage mettant une fois de plus en avant la fragilité de la défense, l'équipe de Sabri Lamouchi est parvenue à renverser la vapeur.

Dominatrice dans le jeu, mais avec énormément de déchet technique et de mauvais choix dans le dernier geste, la Sélestat s'en est une fois encore remis à Didier Drogba, qui a su tirer ses coéquipiers vers le haut après son entrée en jeu. Si tout n'a pas été parfait, avec un Yaya Touré loin d'être au top de sa forme, les Ivoiriens ont au moins eu le mérite de faire le métier. Dans un groupe C à leur portée, un succès face aux Japonais était attendu avant d'affronter la Colombie et la Grèce, c'est chose faite.

## CROATIE: Modric OK pour le Cameroun

Opposée au Cameroun, pour son deuxième match dans le groupe A de la Coupe du monde, la Croatie pourra bien compter sur son leader technique Luka Modric. Le milieu du Real Madrid est bien remis d'une blessure à un pied. Mario Mandzukic, suspendu contre les Brésiliens (3-1), est bien de retour et prendra la place de Nikica Jelavic, dans un onze qui ne devrait pas être bouleversé par Niko Kovac.

## Mourinho se paie Pepe



José Mourinho a joliment taclé Pepe mardi pour son expulsion lors de la lourde défaite (0-4) contre l'Allemagne lundi. Le tacticien lustrien a profité de sa tribune sur Yahoo Sport pour régler quelques vieux comptes : « Jouer en infériorité numérique pendant si longtemps, c'est évidemment un gros handicap. C'est difficile à accepter car il ne méritait peut-être pas le rouge direct. Mais, s'il n'y a pas eu d'agression claire, il y avait un langage du corps très fort. Et les arbitres prennent aussi leur décision en fonction de cela... », a analysé Mourinho.

## Iniesta :

### « On a deux finales à disputer »

Malgré l'écrasante défaite survenue face au Pays-Bas lors du premier match, l'Espagne et Iniesta restent optimistes quant à la rencontre déterminante contre le Chili. « On va rentrer sur le terrain

pour gagner contre le Chili. Il faut oublier ce qui s'est passé. On a deux finales à disputer. On a connu la même situation au dernier Mondial (défaite 1-0 d'entrée contre la Suisse) mais c'est un autre

Mondial. On va tout faire pour gagner et être au tour suivant. J'ai confiance, on peut le faire avec cette équipe. » Le Chili, vainqueur de l'Australie (3-1) peut en cas de victoire se qualifier pour le tour suivant.



## Roberto Carlos critique les choix de Scolari

L'ancien joueur du Real Madrid, et latéral gauche de la sélection brésilienne, Roberto Carlos, a quelque peu critiqué les choix du coach Luiz Felipe Scolari. Pour l'ex-entraîneur de l'Anzhi Makhachkala, le Brésil manque de joueurs d'expérience, et capables de prendre des responsa-

bilités. « Nous ne pouvons pas parler des joueurs qui ne sont pas là, mais j'aurais pris Kaka, Ronaldinho et Robinho. Scolari a sa propre personnalité et son propre style. Quand il décide de qui y va (au Mondial), il n'y a plus rien à faire. L'entraîneur brésilien doit avoir de la qua-

lité. Il a besoin de quelqu'un qui est responsable, qui veut la balle et organise le jeu. Bien que presque toutes les sélections manquent de quelque chose », a-t-il indiqué pour *El Partido de las 12*. Kaka, Ronaldinho et Robinho ne figurent en effet

pas dans la liste des 23 de Scolari, qui saura apprécier la teneur des propos.



## L'Algérie appelle la communauté internationale à une «plus grande mobilisation» en faveur du Liban

L'Algérie a appelé, à l'occasion de la tenue mardi à Rome de la Conférence ministérielle internationale de soutien aux Forces armées libanaises, la communauté internationale à une «plus grande mobilisation» pour aider le Liban à sortir de la période «dilecta» qu'il traverse, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Lors de son intervention, le représentant de l'Algérie à la Conférence, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci-Bereksi, a souligné l'importance de multiplier et de coordonner les efforts pour «aider le Liban à surmonter les différents défis auxquels il doit faire face, et ce au moment où ce pays traverse une période délicate qui exige une plus grande mobilisation en sa faveur», précise le communiqué.

Il a également demandé à œuvrer en direction du renforcement de la sécurité et de la stabilité du Liban en lançant, à cet égard, un appel à la communauté internationale pour «assumer ses responsabilités afin de mettre fin aux politiques et à toutes les pratiques qui constituent une menace sur le Liban, les pays voisins et toute la région, portant ainsi atteinte à la paix et à la sécurité internationale».

Senouci Bereksi a réaffirmé «la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien aux Forces armées libanaises, afin d'améliorer leur efficacité dans la protection des frontières du Liban, le renforcement de sa sécurité et de sa stabilité interne, ainsi que la préservation des institutions de l'Etat libanais».

Les travaux de la Conférence, organisée par le ministère italien des Affaires étrangères sous les auspices des Nations unies et qui a vu la participation de 43 pays, ont été clôturés par l'adoption d'une déclaration finale dans laquelle les pays participants ont renouvelé leur soutien à la souveraineté, à la stabilité et à la sécurité du Liban et ont exprimé leur disposition à contribuer à la consolidation des Forces armées libanaises, a-t-on ajouté de même source.

## Communication

### La réception des chaînes algériennes privées au centre d'une rencontre à Alger

La réception des chaînes de télévision privées dans la société algérienne fera l'objet, aujourd'hui à Alger, d'une rencontre organisée par l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJI), en présence de professionnels du domaine. Cette problématique sera abordée sous de multiples facettes, à la lumière d'une étude conduite par un groupe d'étudiants dans 24 wilayas du pays ayant cible 2400 téléspectateurs, aux fins d'identifier les appréciations des Algériens quant au nouveau paysage médiatique, précise un communiqué de l'ENSJI.

APS

## HABITAT

# Alger : 25.000 logements distribués à partir de samedi

Un premier quota de 25.000 logements sociaux locatifs sera distribué à Alger en priorité aux familles des bidonvilles et des immeubles menaçant ruine (IMR), en plusieurs phases à partir de samedi, a déclaré hier le wali Abdellah Zoukh, précisant que la wilaya a recensé 72.000 habitations précaires.



La wilaya compte réceptionner un quota supplémentaire de 11.000 logements sociaux locatifs avant la fin de l'année en cours, sur un programme de 84.000 unités destinées à la lutte contre l'habitat précaire à Alger, a précisé M. Zoukh à l'ouverture des travaux d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au vote du budget supplémentaire 2014. Pour que les opérations de recasement qui seront inaugureront dans Birtouta, se déroulent dans le calme, le wali a demandé aux élus locaux d'approcher dès hier soir la population et de l'assurer que tout le monde aura un fut et à mesure son logement. «Nous avons demandé au ministère des Affaires religieuses que les prêches du vendredi soient consacrés à cette question en disant aux citoyens qu'ils seront tous relogés mais pas le même jour», a-t-il encore révélé.

La priorité donnée au recasement des familles vivant dans des bidonvilles et des IMR s'explique, selon lui, par le souci de la wilaya de récupérer des asilets pour la finalisation de certains projets (lycée d'El Hamiz, stade de Birkha-

dem, etc.) et le lancement de nouveaux chantiers en souffrance, y compris de logements. Par ailleurs, les services de la wilaya ont recensé, d'après le wali, 72.000 habitations précaires à Alger (baraquas, IMR, caves, terrasses, chalets), dont 16.000 se trouvent dans les haouchs (anciennes fermes) appelées à être remplacées par des constructions en dur, en application d'un accord conclu en janvier entre la wilaya et le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville.

S'agissant des familles souffrant de la promiscuité dans les cités populaires notamment dans les communes du centre-ville de la capitale, M. Zoukh a assuré qu'un quota «spécial» leur a été réservé parmi les 25.000 unités à distribuer dans les prochains jours, notant que des instructions ont été données pour l'installation des commissions locales d'études des dossiers des ces familles. Malgré la démolition de 400 baraquas, nouvellement construites, durant les six derniers mois, le wali a exprimé sa colère devant l'impuissance des élus locaux à stopper l'agrandissement des bidonvilles. «Nous avons laissé les constructions illégales

proliférer. La lutte contre la construction des baraquas et des bidonvilles relève des prérogatives du président de l'APC. La wilaya n'est là que pour l'assister», a-t-il rappelé, excédé. La lutte contre la construction de nouvelles baraquas est difficile à mener du fait de la multiplication des bidonvilles, de la rareté des opérations de relogement, des complicités et des modes opératoires de leurs auteurs qui agissent de nuit, entre 1h et 4h du matin, ont reconnu à l'APS plusieurs présidents d'APC des communes du centre-ville. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune a récemment annoncé à Constantine le durcissement prochain des dispositions législatives contre les constructions illégales, sans plus de détails. Alger dispose d'un programme global de 236.000 logements : 84.000 logements sociaux locatifs (25.000 unités en cours de livraison et 58.000 en cours de construction), 29.000 logements participatifs, 64.000 logements de vente par location, 45.000 promotionnels et 16.000 unités destinées aux haouchs, selon le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi.

## UNIVERSITÉ

### Programme de formation au profit de 690 notaires de la région Centre du pays

Un programme de formation a été initié au profit de 690 notaires dans le cadre d'une convention, signée hier à Alger entre l'université de la formation continue (UFC) et la Chambre des notaires de la région Centre du pays. La convention a été signée par le recteur de l'UFC, Chaâlal Ahmed, et le président de la Chambre des notaires de la région Centre, Irbouh Yahia, lors

d'une cérémonie organisée au siège de l'université.

Les bénéficiaires de cette formation, qui s'étalera sur une année (2014-2015), seront répartis sur quatre centres de formations de l'UFC à travers les wilayas d'Alger (300), Bouira (180), Médéa (140) et Laghouat (70).

Il s'agit d'une formation «qualifiante» visant l'actualisation des connaissances relatives aux nouveautés en

matière d'activité notariale, dont le programme s'articule sur plusieurs volets, tels que la déontologie du métier notarial, les principes de la comptabilité notariale et les procédures du contrat notarial, a-t-on expliqué. A cette occasion, le recteur de l'UFC s'est félicité de cette initiative, souhaitant la généralisation de ce genre de formation aux autres régions du pays. Il a proposé, dans le

même cadre, d'organiser des rencontres et des journées d'études conjointes.

De son côté, le président de la Chambre des notaires de la région Centre, a salué la signature de cette convention, soulignant l'importance de cette formation pour les notaires. Il a appelé également à son élargissement aux autres Chambres des notaires des autres régions du pays.

## TRANSPORT

### La Fédération des auto-écoles appelle à l'amélioration de la situation des écoles de conduite

La Fédération nationale des auto-écoles a appelé hier le ministère des Transports à mettre en place des mesures pour améliorer la situation des écoles de conduite en Algérie concernant notamment les agréments et la formation des moniteurs et des candidats. Le président de la fédération Ahmed Zineddine Aoudia a indiqué dans une conférence de presse ayant demandé lors d'une rencontre avec des responsables du ministère de fixer à 40-45 ans maximum l'âge d'attribution de l'agrément pour l'ouverture d'une auto-école vu que cette profession requiert, selon lui, une maturité d'esprit pour former les conducteurs.

M. Aoudia a proposé la promulgation d'une décision qui exige des moniteurs une expérience de trois ans après l'obtention de leur certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pour décrocher l'agrément. Il a souligné l'importance de la formation des moniteurs, appelant à ce propos à relever le niveau d'instruction

exigé pour l'obtention du CAP en prolongeant la période d'essai de trois mois.

Il a en outre appelé à intégrer les catégories C et D (véhicules de transport de marchandises et transport en commun) dans la mission des moniteurs qui se limite à la formation des conducteurs de la catégorie B. M. Aoudia a indiqué que «le ministère des Transports prépare actuellement un programme de formation dans ce sens». Par ailleurs, il a appelé à augmenter le nombre d'examinateurs, leur nombre ne dépassant pas actuellement 200 examinateurs à travers tout le territoire national, se disant satisfait du recrutement par le ministère des Transports de quelque 90 examinateurs autre d'ici à la fin de l'année. La fédération a demandé au ministère de relancer le principe d'une auto-école pour 6.000 habitants annulé en 2010. Il a également appelé au retrait du certificat de résidence du dossier de permis de conduire, vu que certains

candidats dont le lieu de résidence est loin de celui du travail recourraient à la falsification du certificat de résidence.

La fédération veut également appliquer un prix unifié pour toutes les auto-écoles, en prenant en compte les spécificités de chaque région du pays.

M. Aoudia s'est dit satisfait de la décision du ministère des Transports concernant l'application du décret 12/110 fixant les conditions d'organisation et de contrôle des établissements d'enseignement de la conduite automobile aux écoles qui seront ouvertes après sa mise en vigueur. Le ministère des Transports consulte actuellement les différentes directions des transports à travers le pays sur ce décret en vue de pallier les insuffisances ayant sa mise en œuvre en mars 2015. Le ministère prendra en considération toutes les propositions de la fédération, a-t-il indiqué, appelant le ministère à l'impliquer dans le débat des différentes décisions liées à cette profession.